



# BULLETIN OFFICIEL

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

**Bulletin officiel n° 15 du 14 avril 2016**

### SOMMAIRE

---

#### Enseignement supérieur et recherche

---

##### École normale supérieure

Conditions d'admission des élèves et programmes spécifiques des concours de l'École normale supérieure de Lyon : modification  
arrêté du 17-3-2016 (NOR : MENS1600242A)

---

#### Enseignements secondaire et supérieur

---

##### Écoles d'ingénieurs

Nombre maximum de places mises aux concours au titre de l'année 2016 dans certaines écoles d'ingénieurs  
arrêté du 7-3-2016 - J.O. du 26-3-2016 (NOR : MENS1604144A)

---

##### Appel à projets

Campus des métiers et des qualifications  
lettre du 13-4-2016 (NOR : MENE1600282Y)

---

##### Classes préparatoires aux grandes écoles

Liste des CPGE scientifiques, économiques et commerciales et littéraires pour l'année universitaire 2016-2017  
liste du 1-4-2016 (NOR : MENS1600252K)

---

##### Diplômes comptables

Classes préparant au diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) dont le fonctionnement est autorisé pour l'année universitaire 2016-2017  
liste du 1-4-2016 (NOR : MENS1600251K)

---

#### Personnels

---

## Avancement

Accès au grade de professeur de l'École nationale supérieure d'arts et métiers hors classe - année 2016  
note de service n° 2016-046 du 15-3-2016 (NOR : MENH1606501N)

---

## Notation

Professeurs de l'École nationale supérieure d'arts et métiers - année 2015-2016  
note de service n° 2016-048 du 15-3-2016 (NOR : MENH1606505N)

---

## Notation

Professeurs agrégés affectés et détachés dans l'enseignement supérieur - année 2015-2016  
note de service n° 2016-056 du 13-4-2016 (NOR : MENH1607822N)

---

## Mouvement du personnel

---

### Conseils, comités et commissions

Nomination au Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur  
décision du 8-3-2016 (NOR : MENB1600254S)

---

### Conseils, comités et commissions

Nomination au Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur  
décision du 8-3-2016 (NOR : MENB1600255S)

---

### Conseils, comités, commissions

Désignation des membres du CHSCT ministériel de l'enseignement supérieur et de la recherche : modification  
arrêté du 15-3-2016 (NOR : MENH1600237A)

---

## Nomination

Directeur de l'école supérieure de biotechnologie de Strasbourg de l'université de Strasbourg  
arrêté du 17-3-2016 (NOR : MENS1600246A)

---

## Nomination

Directeur de l'institut national des sciences appliquées de Lyon  
arrêté du 17-3-2016 (NOR : MENS1600245A)

---

## Enseignement supérieur et recherche

---

### École normale supérieure

#### Conditions d'admission des élèves et programmes spécifiques des concours de l'École normale supérieure de Lyon : modification

NOR : MENS1600242A  
arrêté du 17-3-2016  
MENESR - DGESIP A1-3

---

Vu code de l'éducation, notamment article L. 716-1 ; loi du 23-12-1901 modifiée ; loi n° 83-634 du 13-7-1983 modifiée, ensemble loi n° 84-16 du 11-1-1984 modifiée ; décret n° 94-874 du 7-10-1994 modifié ; décret n° 2012-715 du 7-5-2012 modifié ; arrêté du 9-9-2004 modifié ; arrêté du 29-10-2013 modifié

---

Article 1 - L'article 11 de l'arrêté du 29 octobre 2013 susvisé est remplacé par les dispositions suivantes :

« Article 11 - "Série mathématiques/physique-informatique (M/P-I)"

La série comporte une option mathématiques-physique (option MP) et une option mathématiques-informatique (option MI).

#### **I. Épreuves écrites d'admissibilité**

Option mathématiques-physique (MP)

1. Première composition de mathématiques (Mathématiques A, durée : quatre heures ; coefficient 4).
2. Seconde composition de mathématiques (Mathématiques C, durée : quatre heures ; coefficient 4).
3. Composition de physique (durée : quatre heures ; coefficient 4).

Option mathématiques-informatique (MI)

1. Première composition de mathématiques (Mathématiques A, durée : quatre heures ; coefficient 4).
2. Seconde composition de mathématiques (Mathématiques C, durée : quatre heures ; coefficient 4).
3. Composition d'informatique (Informatique A, durée : quatre heures ; coefficient 4).

#### **II. Épreuves écrites d'admission**

1. Français (durée : quatre heures ; coefficient 2,5).
2. Langue vivante étrangère (durée : quatre heures ; coefficient 2,5).
3. Composition d'informatique (Informatique B, durée : deux heures ; coefficient 2,5).

#### **III. Épreuves orales d'admission**

Option mathématiques-physique (MP)

1. Première interrogation de mathématiques (coefficient 6).
2. Seconde interrogation de mathématiques (coefficient 4).
3. Interrogation de physique (coefficient 4).

Option mathématiques-informatique (MI)

1. Première interrogation de mathématiques (coefficient 6).
2. Seconde interrogation de mathématiques (coefficient 4).

3. Interrogation d'informatique fondamentale (coefficient 4).

Épreuves orales d'admission communes aux deux options :

1. Langue vivante étrangère (coefficient 1,5).

2. Travaux d'initiative personnelle encadrés (coefficient 2).

La durée et les modalités des épreuves orales sont fixées chaque année par le jury. »

Article 2 - Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à compter de la session 2017.

Article 3 - La directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle et le président de l'École normale supérieure de Lyon sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 17 mars 2016

Pour la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche  
et par délégation,

Pour la directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle,  
La chef de service de la stratégie des formations et de la vie étudiante,  
Rachel-Marie Pradeilles-Duval

## Enseignements secondaire et supérieur

---

### Écoles d'ingénieurs

#### Nombre maximum de places mises aux concours au titre de l'année 2016 dans certaines écoles d'ingénieurs

NOR : MENS1604144A

arrêté du 7-3-2016 - J.O. du 26-3-2016

MENESR - DGESIP A1-2

---

Par arrêté de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, et du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement, en date du 7 mars 2016,

Le nombre maximum de places offertes aux concours au titre de l'année 2016 dans les Écoles nationales d'ingénieurs (ENI) est fixé comme suit :

#### **a) accès en première année :**

- ENI de Brest : 132 places
- ENI de Metz : 136 places
- ENI de Saint-Étienne : 120 places
- ENI de Tarbes : 168 places

**TOTAL : 556 places**

#### **b) accès en deuxième année :**

- ENI de Metz : 10 places

**TOTAL : 10 places**

#### **c) accès en troisième année :**

- ENI de Brest : 64 places
- ENI de Metz : 110 places [1]
- ENI de Saint-Étienne : 96 places
- ENI de Tarbes : 132 places [2]

**TOTAL : 402 places**

#### **d) accès en quatrième année :**

- ENI de Metz : 50 places [3]
- ENI de Tarbes : 5 places

**TOTAL : 55 places**

Le nombre maximum de places offertes aux concours au titre de l'année 2016 dans les Instituts nationaux des sciences appliquées (INSA) est fixé comme suit :

#### Formation d'ingénieurs

##### **a) accès en première année :**

- INSA Centre-Val de Loire : 224 places
- INSA de Lyon : 875 places
- INSA de Rennes : 265 places
- INSA de Rouen : 280 places
- INSA de Strasbourg : 224 places
- INSA de Toulouse : 400 places

**TOTAL : 2268 places**

##### **b) accès en deuxième année :**

- INSA Centre-Val de Loire : 16 places
- INSA de Rennes : 40 places
- INSA de Rouen : 15 places
- INSA de Strasbourg : 15 places
- INSA de Toulouse : 50 places

**TOTAL : 136 places**

##### **c) accès en troisième année :**

- INSA Centre-Val de Loire : 198 places [4]
- INSA de Lyon : 300 places
- INSA de Rennes : 144 places [5]
- INSA de Rouen : 150 places [6]
- INSA de Strasbourg : 110 places
- INSA de Toulouse : 150 places

**TOTAL : 1052 places**

##### **d) accès en quatrième année :**

- INSA Centre-Val de Loire : 20 places
- INSA de Lyon : 60 places
- INSA de Rennes : 40 places
- INSA de Rouen : 10 places
- INSA de Strasbourg : 33 places [7]
- INSA de Toulouse : 40 places

**TOTAL : 203 places**

#### Formation d'architectes à l'INSA de Strasbourg

**a) accès en première année : 56 places**

**b) accès en troisième année**

- ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme d'architecte étranger : 3 places

- ouvert aux candidats justifiant d'un titre ou d'une qualification équivalente au niveau master : 15 places

**TOTAL : 74 places**

Le nombre maximum de places mises aux concours au titre de l'année 2016 dans certaines écoles d'ingénieurs dont la durée normale de scolarité est de trois années est fixé conformément au tableau joint en annexe. Les places éventuellement non pourvues dans une filière ne pourront être reportées sur une autre filière.

*[1] Dont 10 places offertes aux titulaires d'un diplôme étranger.*

*[2] Dont 48 admissions sur titres pour une formation en apprentissage.*

*[3] Dont 40 places offertes aux titulaires d'un diplôme étranger.*

*[4] Dont 78 places offertes pour une formation en apprentissage.*

*[5] Dont 24 places offertes pour une formation en apprentissage.*

*[6] Dont 40 places offertes pour une formation en apprentissage.*

*[7] 20 places au titre du recrutement M1 + 13 places au titre du double diplôme.*

**Annexe**

↳ *Liste des écoles d'ingénieurs*

ÉCOLES ET FORMATIONS	ACADEMIES	MP	PC	PSI	PT	BCPST	TSI	TPC	PLACES NON REPARTIES	TOTAL
École centrale de Marseille	Aix-Marseille	80	80	60	10	0	5	0	0	235
École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques de Besançon - ENSMM	Besançon	43	25	54	46	0	19	0	0	187
École nationale supérieure d'électronique, informatique, télécommunications, mathématique et mécanique de Bordeaux - ENSEIRB/MATMECA	Bordeaux	148	37	55	8	0	8	0	0	256
École nationale supérieure de chimie, de biologie et de physique de Bordeaux - ENSCBP	Bordeaux	0	47	0	0	14	0	1	0	62
École nationale supérieure en génie des technologies industrielles de Pau - ENSGTI	Bordeaux	10	12	12	0	0	0	3	0	37
École nationale supérieure d'ingénieurs de Caen - ENSICAen	Caen	50	52	18	8	0	2	2	0	132
École nationale supérieure de chimie de Clermont-Ferrand - ENSCCF	Clermont-Ferrand	0	36	0	0	0	0	2	0	38
Institut supérieur d'informatique, de modélisation et de leurs applications de Clermont-Ferrand - ISIMA	Clermont-Ferrand	40	8	12	5	0	5	0	0	70
Institut supérieur de mécanique (SUPMECA) de Paris	Créteil	44	19	45	12	0	3	0	0	123
École nationale supérieure de l'énergie, l'eau et l'environnement - Grenoble INP - Ense3	Grenoble	70	60	80	15	0	3	0	0	228



École nationale supérieure des systèmes avancés et réseaux - Grenoble INP - Esisar	Grenoble	11	6	12	3	0	0	0	0	0	0	32
École nationale supérieure de physique, électronique et matériaux - Grenoble INP - Phelma	Grenoble	96	103	77	6	0	4	0	0	0	0	286
École nationale supérieure d'informatique et de mathématiques appliquées de Grenoble - Grenoble INP - Ensimag	Grenoble	120	10	10	10	0	0	0	0	0	0	150
École internationale du papier, de la communication imprimée et des biomatériaux - Grenoble INP Pagora	Grenoble	10	18	11	1	0	1	5	0	0	0	46
École nationale supérieure des arts et industries textiles - ENSAIT	Lille	12 <sup>1</sup>	46 <sup>2</sup>	20 <sup>3</sup>	18 <sup>4</sup>	0	6 <sup>5</sup>	0	0	0	0	102
École centrale de Lille	Lille	90	50	60	12	0	5	0	0	0	0	217
École nationale supérieure d'ingénieurs en informatique, automatique, mécanique, énergétique et électronique de l'université de Valenciennes - ENSIAME	Lille	35	25	49	16	0	16	2	0	0	0	143
École nationale supérieure de chimie de Lille - ENSCL	Lille	0	40	0	0	4	0	2	0	0	0	46
École nationale supérieure d'ingénieurs de Limoges - ENSIL	Limoges	30	36	28	4	6	28	0	0	0	0	132

- 1 Dont 2 places pour une formation en apprentissage.
- 2 Dont 4 places pour une formation en apprentissage.
- 3 Dont 2 places pour une formation en apprentissage.
- 4 Dont 2 places pour une formation en apprentissage.
- 5 Dont 2 places pour une formation en apprentissage.

École nationale supérieure de céramique industrielle de Limoges - ENSCIL	Limoges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	45 <sup>6</sup>	47
École centrale de Lyon	Lyon	127	62	82	24	0	0	5	0	0	0	0	0	0	300
École nationale supérieure de chimie de Montpellier - ENSCM	Montpellier	0	60	0	0	0	2	0	0	4	0	0	0	0	66
École nationale supérieure d'électricité et de mécanique de Nancy - ENSEM	Nancy-Metz	44	27	45	5	0	0	6	2	0	0	0	0	0	129
École nationale supérieure de géologie de Nancy – INPL - ENSG	Nancy-Metz	5	10	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20
École nationale supérieure des industries chimiques de Nancy - ENSIC	Nancy-Metz	5	50	7	0	0	7	0	0	0	0	0	0	0	69
École centrale de Nantes	Nantes	135	50	75	20	0	0	10	0	0	0	0	0	0	290
SeaTech Toulon	Nice	18	15	25	8	0	0	3	3	0	0	0	0	0	72
École nationale supérieure des arts et métiers - Arts et Métiers ParisTech	Paris	40	20	257	541	0	0	35	0	0	0	0	0	0	893
École nationale supérieure de chimie de Paris - Chimie ParisTech	Paris	3	62	0	0	0	3	0	2	0	0	0	0	0	70

<sup>6</sup> 45 places sans répartition préétablie entre MP, PC et PSI, mais selon la note d'entretien.

ISAE - École nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique de Poitiers - ENSMA	Poitiers	55	28	58	5	0	2	0	0	148
École nationale supérieure d'ingénieurs de Poitiers - ENSIP	Poitiers	23	38	27	8	0	4	2	0	102
École nationale supérieure de chimie de Rennes - ENSCR	Rennes	0	40	0	0	0	0	0	0	40
École européenne de chimie, polymères et matériaux de Strasbourg - ECPM	Strasbourg	0	45	0	0	0	0	3	0	48
École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg - ENGEEES	Strasbourg	13 <sup>7</sup>	15 <sup>8</sup>	15 <sup>9</sup>	0	29 <sup>10</sup>	0	0	0	72
École nationale supérieure de chimie de Mulhouse - ENSCMu	Strasbourg	0	40	0	0	0	0	3	0	43
TELECOM PHYSIQUE Strasbourg	Strasbourg	31	31	28	3	0	6	0	0	99
École nationale de l'aviation civile - ENAC	Toulouse	45 <sup>11</sup>	22 <sup>12</sup>	39 <sup>13</sup>	3 <sup>14</sup>	0	0	0	0	109
École nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique et d'hydraulique et des télécommunications de Toulouse - INPT - ENSEEIHT	Toulouse	135	43	104	10	0	2	0	0	294

<sup>7</sup> Dont 1 pour la formation d'ingénieur par apprentissage.

<sup>8</sup> Dont 2 pour la formation d'ingénieur par apprentissage.

<sup>9</sup> Dont 2 pour la formation d'ingénieur par apprentissage.

<sup>10</sup> Dont 5 pour la formation d'ingénieur par apprentissage.

<sup>11</sup> Dont 42 places pour la formation d'ingénieur civil et 3 pour celle d'ingénieur fonctionnaire.

<sup>12</sup> Dont 21 places pour la formation d'ingénieur civil et 1 pour celle d'ingénieur fonctionnaire.

<sup>13</sup> Dont 37 places pour la formation d'ingénieur civil et 2 pour celle d'ingénieur fonctionnaire.

<sup>14</sup> Il s'agit de 3 places pour la formation d'ingénieur civil.

École nationale supérieure des ingénieurs en arts chimiques et technologiques de Toulouse - INPT - ENSIACET	Toulouse	28	124	26	0	0	0	0	2	0	180
École centrale des arts et manufactures	Versailles	287	188	208	34	0	18	0	0	0	735
École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications de Cergy-Pontoise - ENSEA	Versailles	60	30	60	20	0	10	0	0	0	180
<b>TOTAL CONCOURS 2016</b>		<b>1943</b>	<b>1710</b>	<b>1664</b>	<b>857</b>	<b>65</b>	<b>206</b>	<b>38</b>	<b>45</b>	<b>6528</b>	

## Enseignements secondaire et supérieur

---

### Appel à projets

#### Campus des métiers et des qualifications

NOR : MENE1600282Y

lettre du 13-4-2016

MENESR - DGESCO A2-2 - DGESIP A1-1

---

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie, chancelières et chanceliers des universités

---

Le campus des métiers et des qualifications, créé par la loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République, réunit, sur un territoire donné, un ensemble d'acteurs (rectorat, région, établissements publics locaux d'enseignement et établissements de l'enseignement supérieur, organismes de recherche, Direccte, tissu économique local, pôles de compétitivité, clusters, plateformes technologiques, etc.) en vue de la construction d'une offre de formation initiale et continue en lien avec une filière qui correspond à un enjeu économique régional ou national. C'est un réseau ouvert et coopératif porteur de méthodes de travail partenariales et d'innovations au niveau territorial, en faveur d'une politique éducative, de formation professionnelle et d'insertion professionnelle.

À l'issue des trois premières vagues de labellisation, 49 campus des métiers et des qualifications sont désormais labellisés, dans des champs d'activités très divers.

Le lancement d'un quatrième appel à projets s'inscrit dans le cadre du partenariat renforcé conclu entre l'État et les régions le 30 mars 2016 pour le développement des formations professionnelles initiales au service de la jeunesse.

Le projet de développement des campus des métiers et des qualifications s'intègre dans une stratégie coordonnée décidée au niveau de la région académique et fondée sur les analyses prospectives nationales et régionales. Il constitue un projet au service du développement des territoires.

Il repose donc pleinement sur la volonté conjointe des autorités académiques et du président du conseil régional de créer des pôles d'excellence offrant une large gamme de formations afin de mieux adapter l'offre de formation professionnelle aux besoins des territoires, d'anticiper et d'accompagner les mutations économiques et technologiques, notamment dans les champs du numérique et de la transition énergétique. A cet égard, l'inscription des campus des métiers et des qualifications dans les schémas régionaux de développement économique, d'innovation et d'internationalisation sera recherchée.

Cette stratégie favorise une mise en synergie de tous les acteurs du campus, avec la volonté explicite et partagée de renforcer les coopérations entre le système de formation initiale et continue, entre les acteurs de la formation et le monde économique, et de promouvoir toutes les formes d'innovations. En conséquence, le périmètre du campus est défini de telle sorte que se crée un véritable écosystème, doté d'un pilotage efficace et déployant des coopérations effectives.

Les campus des métiers et des qualifications traduisent également une priorité donnée à la valorisation de la voie professionnelle en alternance en offrant aux élèves, apprenti(e)s, étudiant(e)s, comme aux adultes en formation professionnelle, des parcours jusqu'aux plus hauts niveaux de qualification, associant tous les statuts de formation. De plus, l'identité des campus favorise l'orientation active et positive des jeunes, qui s'ouvrent à une plus grande diversité de métiers, de parcours de formation en relation avec le domaine d'activité qui les intéresse.

La carte actuelle des campus fait apparaître une concentration dans les filières industrielles à fort potentiel de

croissance. Alors même que l'on constate une interaction croissante entre les activités de services et celles de l'industrie, notamment en raison de l'impact du numérique qui bouleverse les relations au sein des entreprises et entre les entreprises, la dynamique issue de la création de ces premiers campus doit désormais profiter à l'ensemble des filières et des métiers de ces filières.

Il s'agit donc de poursuivre cette dynamique et de compléter la carte nationale qui se dessine en recherchant les équilibres territoriaux et sectoriels qui répondent aux besoins régionaux et nationaux de développement économique et social.

La présente note détermine les attendus du quatrième appel à projets qui devront être traduits dans le dossier de candidature (Annexes 1 et 2). Les modalités de consultation et de sélection des projets applicables sont celles précisées par le décret n° 2014-1100 du 29 septembre 2014 portant création du label « campus des métiers et des qualifications ». Les projets doivent être remis au plus tard le 30 septembre 2016, par voie électronique à l'adresse : [campus-metiers@education.gouv.fr](mailto:campus-metiers@education.gouv.fr).

La ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche  
Najat Vallaud-Belkacem

## **Annexe I**

### **Appel à projets « Campus des métiers et des qualifications »**

#### **I - Dossier de candidature**

##### **A - Forme du dossier**

Le dossier de candidature, sous forme numérique, comporte un maximum de 20 pages complété par des annexes (le tout n'excédant pas 100 pages).

Il est signé par le recteur d'académie et le président de région.

L'intitulé du campus est précisé sous la forme suivante : « Campus des métiers et des qualifications [en option caractère bilatéral, européen ou international] de [Nom du secteur ou champ d'activités] de [Nom du territoire] ».

Le dossier est introduit par une fiche de synthèse mentionnant explicitement le périmètre de son territoire et précisant l'établissement support du campus (annexe 2). Il identifie un interlocuteur parmi les porteurs du projet.

##### **B - Composition du dossier**

Le dossier doit comporter les éléments suivants.

###### **1 - Analyse d'opportunité économique régionale**

Le champ d'activités professionnelles du projet de campus des métiers et des qualifications est défini sur la base d'une analyse d'opportunité qui se réfère aux études réalisées au niveau régional, en particulier pour l'élaboration du Contrat de plan régional de développement de la formation et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP), en associant les acteurs du monde économique. Il peut tout aussi utilement répondre à un enjeu national.

L'analyse d'opportunité et les apports du campus, en réponse à ces besoins de développement dans les métiers de la filière sont précisés dans le dossier de candidature. Les Direccte seront associées à la réalisation de cette analyse d'opportunité, notamment sur la mise en cohérence des stratégies du campus avec les stratégies publiques visant à anticiper et accompagner les mutations économiques et technologiques,

et à analyser leurs conséquences sur l'emploi et la formation, tant au niveau territorial que national.

Le secteur professionnel retenu est explicitement mentionné.

L'étude d'opportunité peut conduire à une candidature associant plusieurs académies, plusieurs régions ou encore d'autres départements ministériels.

## 2 - Offre de formation

Le dossier précise comment l'offre de formation, construite par les acteurs de l'enseignement secondaire et supérieur et de la formation professionnelle initiale et continue, répond à l'étude d'opportunité qui a précédé, notamment par la prise en compte des besoins de formation pour l'ensemble des métiers de la filière.

Il présente la liste des établissements et des organismes de formation parties prenantes au campus ainsi que les diplômes préparés. Il comporte une offre intégrant formation initiale (statut scolaire et apprentissage) et des actions de formation continue. Il précise éventuellement l'évolution envisagée de cette offre et les perspectives qu'offrent les territoires transfrontaliers.

L'accent est mis sur les parcours de formation visant à élever les niveaux de qualification, en spécifiant la façon dont les formations de l'enseignement supérieur mentionnées dans le projet y contribuent.

Les moyens qui seront déployés pour rendre ces parcours effectifs (passerelles, accompagnement de la mobilité des jeunes d'un établissement à l'autre, d'un statut à l'autre, d'un niveau de diplôme à un autre, etc.) seront également mis en évidence.

## 3 - Partenariat avec le tissu économique et les laboratoires de recherche

Une collaboration étroite entre les partenaires économiques du territoire, dont les entreprises, les établissements publics de formation comme les autres organismes de formation, CFA académiques et privés, campus des métiers des chambres des métiers et de l'artisanat (etc.), constitue une spécificité du campus des métiers et des qualifications. Elle permet d'identifier les besoins en compétences et d'organiser l'offre et les parcours de formation. Ce partenariat favorise les conditions de l'intégration des apprenant(e)s dans les entreprises, que ce soit lors de leur formation (stages, périodes de formation en milieu professionnel, apprentissage) ou au moment de leur insertion professionnelle.

Les campus des métiers et des qualifications sont un levier pour l'innovation, les transferts de technologie et l'expérimentation, grâce aux partenariats qu'ils installent avec les laboratoires de recherche, les pôles de compétitivité, les plateformes technologiques.

La Direccte est un interlocuteur de premier plan pour accompagner des partenariats entre le monde de l'éducation et le monde économique grâce à sa connaissance du monde des entreprises et aux relations privilégiées qu'elle entretient avec des structures telles que les pôles de compétitivité ou les plateformes d'appui aux mutations économiques, ainsi qu'avec les acteurs de l'emploi et de la formation, nationaux et territoriaux.

Le projet présente l'ensemble des partenaires, les axes de collaboration au regard des objectifs du campus, les engagements des différents partenaires ainsi que les modalités de ces collaborations.

## 4 - Projet pédagogique

Par la mise en réseau d'acteurs, la richesse des parcours de formation qu'il permet, l'association d'une offre de formation initiale et continue, le campus des métiers et des qualifications réunit des conditions favorables à l'innovation pédagogique, dont il doit être le « fer de lance » : projets associant des apprenant(e)s de différents niveaux, statuts et spécialités de métiers ; accès progressif des jeunes à la mobilité (au sein du campus, de l'académie, mobilité européenne ou internationale) ; pratiques innovantes mobilisant les technologies du numérique dans l'enseignement ; innovations technologiques ; etc.

Le projet pédagogique et éducatif fait l'objet d'un développement, associant enseignements généraux et professionnels, qui permet d'en apprécier les orientations, la dimension innovante et les moyens d'action.

Il indique la contribution du campus au « parcours Avenir », en particulier en matière d'attractivité des filières de formation, de lutte contre les déterminismes sociaux et les formes de discrimination liées aux représentations sociales des métiers qu'elles soient liées à l'égalité filles-garçons, à l'origine sociale ou à des

situations de handicap.

Il fait apparaître précisément les modalités pédagogiques permettant d'accompagner l'élévation des niveaux de qualification au sein des lycées et d'assurer le continuum de formation avec l'enseignement supérieur, de manière à favoriser la poursuite d'études supérieures en fonction du projet exprimé et de la formation suivie.

Une attention sera ainsi portée à la découverte des formations et des méthodes d'enseignement dans l'enseignement supérieur.

Il comprend un volet numérique éducatif, un volet culturel ainsi qu'un volet relatif à la prise en compte des problématiques de développement durable.

## 5 - Pilotage et organisation

### 5-1- Modalités et moyens

Le regroupement sur un espace territorial partagé des acteurs de la formation initiale et continue, secondaire et supérieure, et le partenariat avec les entreprises, les branches professionnelles, les chambres de métiers et de l'artisanat, de commerce et de l'industrie, les laboratoires de recherche et les associations impliquent :

- un périmètre du campus défini de manière pertinente pour favoriser les coopérations et les synergies et répondre au mieux aux objectifs fixés dans le projet ;
- un pilotage permettant d'assurer la coordination des actions et l'organisation administrative et financière du campus des métiers et des qualifications.

Le projet de campus énonce explicitement ses objectifs, les plans d'action et la plus-value attendue par le réseau des partenaires.

Il spécifie :

- l'établissement support (EPLE ou EPCSCP) et la personne désignée pour assurer la tête du réseau ;
- les modalités de pilotage (comité d'orientation, comité de pilotage par exemple) ;
- les modalités d'association des partenaires (établissements, DIRECCTE, entreprises, organisations socioprofessionnelles, pôles de compétitivité, associations pour l'hébergement ou à caractère culturel, sportif, etc.) définies dans le cadre de conventions entre les différentes structures, l'approbation de ces conventions conférant une existence administrative au campus ;
- les moyens financiers, humains, opérationnels et logistiques mis à disposition pour assurer le pilotage, avec notamment l'existence pour chaque projet, d'un support permettant d'y affecter un emploi de coordonnateur ou coordonnatrice opérationnel(le).

Tout document permettant d'attester l'organisation du pilotage du campus est à joindre au dossier. Les documents d'engagement des partenaires du réseau, notamment les conventions déjà signées, seront annexés au dossier.

### 5-2 - Suivi et évaluation

Le projet présente l'ensemble des indicateurs utiles à son pilotage et à l'appréciation des résultats, qui pourront être mobilisés dans une démarche d'auto-évaluation et au moment du renouvellement du label.

### 5-3 - Communication

Le dossier présente les moyens de communication qui seront développés pour assurer la visibilité du campus et la valorisation des métiers et filières de son champ d'activité, notamment à destination des parents, des publics (élèves, apprenti(e)s, étudiant(e)s et stagiaires de la formation continue), des entreprises et des collectivités territoriales.

Pour information : les campus des métiers et des qualifications disposent d'une identité visuelle commune : <http://www.education.gouv.fr/charte-campus-metiers>

## 6 - Ouverture européenne ou internationale

L'ouverture européenne et internationale est explicitée.

La dimension transfrontalière, européenne ou internationale des formations peut être inscrite dans l'intitulé du



campus labellisé. Les éléments nécessaires pour cette inscription sont notamment :

- le développement des opportunités d'ouverture européenne et internationale des campus, notamment avec le programme européen pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport Erasmus + ;
- la prise en compte de la dimension langue étrangère dans les enseignements ;
- l'intensité des partenariats et des échanges avec des entreprises ou des établissements de formation de pays partenaires ;
- la mobilité des élèves, des étudiant(e)s et des apprenti(e)s, dans le cadre de leur formation (stages, périodes de formation en milieu professionnel, enseignements).

### 7 - Vie du campus

Le dossier de candidature présente l'offre de services concernant l'hébergement et l'organisation de l'accès aux activités sportives, culturelles et associatives ou toute autre offre de services éducatifs.

Il précise la contribution de cette offre aux objectifs du campus.

Il identifie les actions permettant de développer chez les apprenant(e)s et leurs formateurs le sentiment d'appartenance au campus.

## II - Labellisation des projets

### A - Conditions de recevabilité du dossier

Conformément au décret n° 2014-1100 du 29 septembre 2014 précité, les dossiers de candidature doivent être impérativement présentés conjointement par le recteur d'académie et le président du conseil régional, et avoir été préalablement soumis à l'avis du Conseil académique de l'éducation nationale (CAEN) et du comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (Crefop).

Les projets doivent être transmis **au plus tard le 30 septembre 2016**, par voie électronique à l'adresse : [campus-metiers@education.gouv.fr](mailto:campus-metiers@education.gouv.fr)

### B - Critères faisant l'objet d'une expertise

Les dossiers de candidatures devront être complets et démontrer leur cohérence.

Le groupe d'experts sera particulièrement attentif à la valeur ajoutée du campus, à son pilotage - notamment les moyens humains qui lui sont consacrés - et à son organisation, à la qualité du projet pédagogique ainsi qu'à l'association étroite des milieux économiques régionaux et des acteurs de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur dans son élaboration.

## Annexe 2

↳ *Fiche de synthèse (à compléter)*

## Annexe 2 - Fiche de synthèse (à compléter)

### 1. Identification

---

Région :

Académie(s) :

CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS (appellation) :

Territoire :

Secteur(s) professionnel(s)

Famille d'activités<sup>1</sup> :

Filière(s) de formation :

### 2. Le projet<sup>2</sup>

---

### 3. Membres du réseau

---

Partenaires territoriaux :

Lycées :

Centre(s) de formation d'apprentis :

Organisme(s) de formation continue :

Université(s) :

IUT :

École(s) d'ingénieurs (si externes aux universités) :

Laboratoire(s) de recherche (préciser les tutelles pour les laboratoires universitaires) :

Plateforme(s) technologique(s) (en indiquant l'établissement support) :

---

<sup>1</sup> Liste des secteurs : Aéronautique - Bâtiment et travaux publics - Chimie et biotechnologies - Énergies et éco construction - Métallurgie, plasturgie et autres matériaux - Numérique et design - Tourisme, hôtellerie et restauration - Véhicules, transport terrestre et maritime - Services aux entreprises - Alimentaire, agroalimentaire - Services aux personnes

<sup>2</sup> À caractériser en quelques lignes.

Entreprises :

Organisations professionnelles :

Pôle(s) de compétitivité :

Cluster(s) :

Autres :

#### **4. Contact (établissement support)**

---

Nom établissement

Adresse établissement

Lien site Internet campus des métiers et des qualifications

Prénom et nom du directeur ou directrice du campus

Fonction

Courriel

Téléphone

Prénom et nom du coordonnateur ou coordonnatrice opérationnel(le) du campus

Fonction

Courriel

Téléphone

## Enseignements secondaire et supérieur

---

### Classes préparatoires aux grandes écoles

#### Liste des CPGE scientifiques, économiques et commerciales et littéraires pour l'année universitaire 2016-2017

NOR : MENS1600252K  
liste du 1-4-2016  
MENESR - DGESIP A1-2

---

S'agissant des classes préparatoires scientifiques aux grandes écoles, les sigles utilisés dans les tableaux ci-après doivent être lus ainsi qu'il suit :

- MP/SI : mathématiques physique/sciences de l'ingénieur ;
- PC/SI : physique chimie/sciences de l'ingénieur ;
- PC/SI pour Bac S - option SI : classes de physique chimie/sciences de l'ingénieur réservées aux bacheliers de la série S ayant suivi l'enseignement de sciences de l'ingénieur comme matière obligatoire ;
- PT/SI : physique technologie/sciences de l'ingénieur ;
- MP : mathématiques physique ;
- PC : physique chimie ;
- PSI : physique sciences de l'ingénieur ;
- PT : physique technologie ;
- BCPST : biologie physique chimie et sciences de la Terre ;
- TSI : technologie et sciences industrielles ;
- TPC : technologie et physique chimie ;
- TB : technologie et biologie ;
- ATS : technologie industrielle pour techniciens supérieurs.

↳ *Liste des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) scientifiques, économiques et commerciales et littéraires pour l'année universitaire 2016-2017*

**Liste des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) scientifiques, économiques et commerciales et littéraires - année universitaire 2016-2017**
Établissements d'enseignement publics

 CPGE de la filière scientifique  
 Classes de première année

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	MP/SI	Option Informa- tique	PC/SI	PT/SI	BCPST	TSI	TPC	TB	ENS Cachan C
AIX-MARSEILLE	0130002G	AIX EN PROVENCE	PAUL CÉZANNE	1		2						
	0130003H	AIX EN PROVENCE	VAUVENARGUES			2						
	0840003X	AVIGNON	FRÉDÉRIC MISTRAL			1						
	0130040Y	MARSEILLE 01	THIERS	3	X	2		3				
	0130053M	MARSEILLE 10	JEAN PERRIN			1	2					
	0132733A	MARSEILLE 13	ANTONIN ARTAUD						1			
	0130051K	MARSEILLE	MARIE CURIE									1
	0130160D	SALON DE PROVENCE	L'EMPÉRI			1						
	0800009A	AMIENS	LOUIS THUILLIER	2	X	2		2				
	0801327H	AMIENS	EDOUARD BRANLY						1			
AMIENS	0600014P	COMPIEGNE	PIERRE D'AILLY	1		1						
	0600020W	NOGENT SUR OISE	MARIE CURIE				1					
	0020049T	ST QUENTIN	PIERRE DE LA RAMÉE			1						
	0900004R	BELFORT	RAOUL FOLLEREAU			1	1					
BESANÇON	0250007X	BESANCON	VICTOR HUGO	2	X	2		1				
	0250011B	BESANCON	JULES HAAG				1					
	0250032Z	MONTBELIARD	VIETTE						1			
	0640010N	BAYONNE	RENÉ CASSIN			1						
BORDEAUX	0330021U	BORDEAUX	MICHEL de MONTAIGNE	3	X	2		2				
	0330028B	BORDEAUX	GUSTAVE EIFFEL			1	2					
	0330023W	BORDEAUX	CAMILLE JULLIAN	1		1						
	0640055M	PAU	LOUIS BARTHOU	1	X	2		1				
	0640057P	PAU	SAINT CRICQ						1			

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	MP/SI	Option Informa- tique	PC/SI	PT/SI	BCPST	TSI	TPC	TB	ENS Cachan C
	0240024W	PERIGUEUX	BERTRAND DE BORN			1						
	0140013N	CAEN	MALHERBE	2	X			2				
CAEN	0142059M	CAEN	VICTOR HUGO			2						
	0142131R	CAEN	J. DUMONT D'URVILLE				1					
	0501828R	CHERBOURG	VICTOR GRIGNARD	1	X							
	0630018C	CLERMONT FERRAND	BLAISE PASCAL	2	X	2		1				
CLERMONT FD	0630021F	CLERMONT FERRAND	LA FAYETTE	1					1			
	0030026M	MONTLUCON	PAUL CONSTANS				1					
	0630069H	THIERS	JEAN ZAY				1					
CORSE	6200002H	AJACCIO	LAETITIA BONAPARTE				1					
	0930117X	AUBERVILLIERS	LE CORBUSIER				1		1			
	0940111K	CACHAN	GUSTAVE EIFFEL				1		1			
	0770920G	CHAMPAGNE S/SEINE	LA FAYETTE				1					
	0940113M	CHAMPIGNY S/MARNE	LANGEVIN - WALLON				1					
	0770927P	FONTAINEBLEAU	FRANÇOIS 1ER	1		1		1				
	0930830X	LE RAINCY	ALBERT SCHWEITZER	2	X	2		1				
CRÉTEIL	0770930T	MEAUX	HENRI MOISSAN			1						
	0770931U	MEAUX	PIERRE DE COUBERTIN				1		1			
	0770933W	MELUN	JACQUES AMYOT	1		1						
	0930121B	MONTREUIL	JEAN JAURES			1						
	0930125F	ST DENIS	PAUL ELUARD	1		1						
	0940120V	ST MAUR DES FOSSES	MARCELIN BERTHELOT	2	X	3		3				
	0940121W	ST MAUR DES FOSSES	D'ARSONVAL							1		
	0890003V	AUXERRE	JACQUES AMYOT			1						
	0710012C	CHALON SUR SAONE	NICÉPHORE NIEPCE				1					
	0710023P	CLUNY	LA PRAT'S				1					
DIJON	0210015C	DIJON	CARNOT	3	X	2		1				
	0211033J	DIJON	GUSTAVE EIFFEL				2		1			
	0580031U	NEVERS	JULES RENARD				1					
	0580753D	NEVERS	ALAIN COLAS									1

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	MP/SI	Option Informatique	PC/SI	PT/SI	BCPST	TSI	TPC	TB	ENS Cachan C
	0710054Y	MONTCEAU LES MINES	HENRI PARRIAT						1			
	0740003B	ANNECY	LOUIS BERTHOLLET	2	X	2						
	0740006E	ARGONAY	LOUIS LACHENAL				1					
GRENOBLE	0730013T	CHAMBERY	VAUGELAS	1		1						
	0730016W	CHAMBERY	MONGE						1			
	0740006E	GRENOBLE	CHAMPOLLION	2	X	3		2				
	0730013T	GRENOBLE	VAUCANSON				2					
	0260035X	VALENCE	CAMILLE VERNET	1		1						
	0380092U	VOIRON	FERNAND BUISSON				1					
GUADELOUPE	9710003B	LES ABYMES	BAIMBRIDGE	0,5		0,5		1				
	9710004C	LES ABYMES	CHARLES COEFFIN				1					
GUYANE	9730196A	REMIRE-MONTJOLY	LOUIS GONTRAN DAMAS			1						
	0590011S	ARMENTIERES	GUSTAVE EIFFEL				1					
	0620006V	ARRAS	ROBESPIERRE	1		1		1				
	0622949U	BOULOGNE SUR MER	MARIETTE	1								
	0590063Y	DOUAI	ALBERT CHATELET	1	X	1		1				
	0590071G	DUNKERQUE	JEAN BART	1		1						
LILLE	0590072H	DUNKERQUE	DE L'EUROPE				1					
	0590119J	LILLE	FAIDHERBE	3	X	2		2				
	0590121L	LILLE	CÉSAR BAGGIO			1	2					
	0590122M	LILLE	VALENTINE LABBÉ								1	
	0590214M	TOURCOING	COLBERT						1			
	0590221V	VALENCIENNES	HENRI WALLON	2	X	2						
	0590223X	VALENCIENNES	DU HAINAUT						1			
	0190010H	BRIVE LA GAILLARDE	GEORGES CABANIS						1			
	0870015U	LIMOGES	GAY-LUSSAC	1		1						
	0870056N	LIMOGES	TURGOT				1					
LIMOGES	0870016V	LIMOGES	LIMOSIN					1				
	0190032G	TULLE	EDMOND PERRIER			1						
LYON	0010013J	BOURG EN BRESSE	LALANDE	1		1						

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	MP/SI	Option Informatique	PC/SI	PT/SI	BCPST	TSI	TPC	TB	ENS Cachan C
	0690037R	LYON 01	MARTINIÈRE TERREAUX									1
	0690128P	LYON 05	EDOUARD BRANLY						1			
	0690026D	LYON 06	DU PARC	3	X	3		3				
	0690038S	LYON	MARTINIÈRE DUCHERE								1	
	0692866R	LYON 08	MARTINIÈRE MONPLAISIR	2	X	2	2	1				
	0690082P	LYON 09	JEAN PERRIN	1		1						
	0420041S	ST ETIENNE	CLAUDE FAURIEL	2	X	2		1				
	0420046X	ST ETIENNE	ETIENNE MIMARD				1		1			
	9720003W	FORT DE FRANCE	BELLEVUE	1		1						
MARTINIQUE	9720004X	FORT DE FRANCE	POINTE DES NÈGRES						1			
	9720825P	DUCOS	CENTRE SUD					1				
	0300002P	ALES	JEAN-BAPTISTE DUMAS						1			
	0340038G	MONTPELLIER	JOFFRE	2	X	3		1				
	0340042L	MONTPELLIER	MERMOZ				1			1		
MONTPELLIER	0300021K	NIMES	ALPHONSE DAUDET	1		2						
	0300026R	NIMES	DHUODA				1					
	0660010C	PERPIGNAN	FRANCOIS ARAGO	1		1						
	0880020U	EPINAL	CLAUDE GELLÉE	1								
	0570029X	FORBACH	JEAN MOULIN	1								
	0570054Z	METZ	FABERT	2	X	2						
	0572757M	METZ	GEORGES DE LA TOUR					1				
NANCY - METZ	0573227Y	METZ	LOUIS DE CORMONTAIGNE				1					
	0570058D	METZ	LOUIS VINCENT						1			
	0540038Y	NANCY	HENRI POINCARÉ	2	X	2		2				
	0540042C	NANCY	HENRI LORITZ			2	1					
	0491966W	ANGERS	HENRI BERGSON	1		1						
	0490003M	ANGERS	CHEVROLLIER				1					
NANTES	0720029R	LE MANS	MONTESQUIEU	1		2						
	0720033V	LE MANS	GABRIEL TOUCHARD				1				1	
	0440021J	NANTES	GEORGES CLÉMENCEAU	3	X	3		2				



ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	MP/SI	Option Informa- tique	PC/SI	PT/SI	BCPST	TSI	TPC	TB	ENS Cachan C
	0440029T	NANTES	LIVET				2					
	0440069L	ST NAZAIRE	ARISTIDE BRIAND			1			1			
	0060030A	NICE	MASSENA	2	X	2		1				
	0060075Z	NICE	LES EUCLYPTUS			1	2					
NICE	0060014H	CANNES	JULES FERRY						1			
	0830053G	TOULON	DUMONT D'URVILLE	1		2						
	0830056K	TOULON	ROUVIÈRE				1		1			
	0061642C	VALBONNE	VALBONNE	2	X	2						
	0410002E	BLOIS	FRANCOIS PHILIBERT DESSAIGNES	1								
	0180005H	BOURGES	ALAIN FOURNIER	1								
	0280007F	CHARTRES	MARCEAU	1		1						
ORLÉANS-TOURS	0450049J	ORLEANS	POTHIER	3	X	2		1				
	0450051L	ORLEANS	BENJAMIN FRANKLIN				1					
	0370035M	TOURS	DESCARTES	3	X	2		1				
	0371418R	TOURS	J. DE VAUCANSON				1					
	0750647W	PARIS 3°	TURGOT			1						
	0750672Y	PARIS 3°	DUPERRÉ E.S.A.A.									1
	0750652B	PARIS 4°	CHARLEMAGNE	2	X	1						
	0750655E	PARIS 5°	LOUIS LE GRAND	4	X	2						
	0750654D	PARIS 5°	HENRI IV	2	X	1		1				
	0750656F	PARIS 5°	LAVOISIER			1						
	0750658H	PARIS 6°	SAINT-LOUIS	5	X	5		3				
	0750660K	PARIS 6°	FÉNELON	2	X	1		1				
	0750663N	PARIS 8°	CHAPTAL	3	X	2	1	2				
	0750667T	PARIS 9°	CONDORCET	2	X	1						
	0750668U	PARIS 9°	JACQUES DECOUR	1		2						
	0750676C	PARIS 11°	DORIAN						1			
	0750675B	PARIS 11°	VOLTAIRE						1			
	0750679F	PARIS 12°	PAUL VALERY	1		1						

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	MP/SI	Option Informa- tique	PC/SI	PT/SI	BCPST	TSI	TPC	TB	ENS Cachan C
	0750685M	PARIS 13°	PIERRE-GILLES DE GENNES	1		2		1			1	
	0750691U	PARIS 14°	RASPAIL			1	2		1			
	0750693W	PARIS 15°	BUFFON	1		1						
	0750699C	PARIS 16°	JANSON DE SAILLY	4	✕	3		2				
	0750700D	PARIS 16°	JEAN-BAPTISTE SAY			1	1	1				
	0750698B	PARIS 16°	CLAUDE BERNARD	1		1						
	0750704H	PARIS 17°	CARNOT			1						
	0750705J	PARIS 17°	HONORÉ DE BALZAC			1						
	0170028N	LA ROCHELLE	JEAN DAUTET	1		1						
	0170029P	LA ROCHELLE	LÉONCE VIELJEUX						1			
POITIERS	0860035W	POITIERS	CAMILLE GUERIN	2	✕	1		2				
	0860037Y	POITIERS	LOUIS ARMAND				1					
	0510034K	REIMS	FRANKLIN ROOSEVELT	1		2	1					
REIMS	0510031G	REIMS	G. CLÉMENCEAU	2	✕			1				
	0100022V	TROYES	CHRÉTIEN DE TROYES	1		1						
	0100025Y	TROYES	LOMBARDS						1			
	0290007A	BREST	KÉRICHEN	2	✕	1						
	0290012F	BREST	VAUBAN			1	1					
	0560025Y	LORIENT	DUPUY DE LOME	1		1						
	0290069T	QUIMPER	BRIZEUX			1						
RENNES	0350710G	RENNES	CHATEAUBRIAND	3	✕	2		3				
	0350029S	RENNES	JOLIOT-CURIE				1					
	0220056S	ST BRIEUC	RABELAIS	1		1						
	0220058U	ST BRIEUC	CHAPTAL						1			
	0560051B	VANNES	A. R. LESAGE	1			1					
	9740001H	ST DENIS	LECONTE DE LISLE	1		1						
	9740054R	ST DENIS	LISLET GEOFFROY				1					
RÉUNION	9740471U	ST BENOIT	AMIRAL BOUVET								1	
	9740002J	LE TAMPON	ROLAND GARROS					1				
ROUEN	0270016W	EVREUX	ARISTIDE BRIAND			1						

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	MP/SI	Option Informa- tique	PC/SI	PT/SI	BCPST	TSI	TPC	TB	ENS Cachan C
	0760052U	LE HAVRE	FRANCOIS 1 <sup>ER</sup>	1		1						
	0760058A	LE HAVRE	ROBERT SCHUMAN				1					
	0760090K	ROUEN	CORNEILLE	2	✗	2		1				
	0760095R	ROUEN	BLAISE PASCAL				1					
	0760110G	SOTTEVILLE LES ROUEN	MARCEL SEMBAT						1			
	0680010S	COLMAR	BLAISE PASCAL						1			
	0680031P	MULHOUSE	ALBERT SCHWEITZER	2	✗	1						
	0681768C	MULHOUSE	LAVOISIER							1		
STRASBOURG	0670080Y	STRASBOURG	KLÉBER	4	✗	4						
	0670085D	STRASBOURG	LOUIS COUFFIGNAL				2					
	0670084C	STRASBOURG	JEAN ROSTAND					1			1	
	0671509B	HAGUENAU	HEINRICH								1	
	0120022J	RODEZ	FOCH	1								
	0310047H	TOULOUSE	OZENNE					1	1			
	0810004P	ALBI	LOUIS RASCOL						1			
	0810959C	CASTRES	BORDE BASSE	1								
	0810006S	ALBI	LAPÉROUSE			1	1					
	0820021C	MONTAUBAN	ANTOINE BOURDELLE									
TOULOUSE	0650025Z	TARBES	THEOPHILE GAUTIER			1						
	0650027B	TARBES	JEAN DUPUY				1					
	0312289V	ST ORENS DE GAMEVILLE	PIERRE PAUL RIQUET									
	0310036W	TOULOUSE	PIERRE DE FERMAT	3	✗	2			1			
	0310044E	TOULOUSE	DEODAT DE SEVERAC			1	1					
	0310038Y	TOULOUSE	BELLEVUE	1		2						1
	0311323V	TOULOUSE	RIVE GAUCHE									
	0920136Y	CLICHY	NEWTON-ENREA				1					
VERSAILLES	0950644J	ENGHIEN LES BAINS	GUSTAVE MONOD	1		1						
	0911251R	EVRY	PARC DES LOGES	1		1						
	0782539L	MANTES LA JOLIE	ST EXUPERY	1								
	0781512V	MONTIGNY LE BX	DESCARTES			1						

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	MP/SI	Option Informa- tique	PC/SI	PT/SI	BCPST	TSI	TPC	TB	ENS Cachan C
	0910727W	MASSY	PARC DE VILGENIS				1					
	0920142E	NEUILLY SUR SEINE	LOUIS PASTEUR	2	X	2						
	0920134W	BOULOGNE	JACQUES PRÉVERT					1				
	0910626L	ORSAY	BLAISE PASCAL	2		1						
	0911492C	LES ULIS	L'ESSOURIAU			1						
	0910620E	CORBEIL	ROBERT DOISNEAU						1			
	0950649P	PONTOISE	CAMILLE PISSARRO	1								
	0920799U	RUEIL MALMAISON	RICHELIEU						1			
	0910627M	SAVIGNY SUR ORGE	JEAN BAPTISTE COROT	1		1						
	0920145H	SCEAUX	LAKANAL	1		2		2				
	0782132U	ST GERMAIN EN LAYE	ALBRET	1		1						
	0951104J	ST OUEN L'AUMONE	JEAN PERRIN						1			
	0950641F	ARGENTEUIL	JEAN JAURES			1						
	0920149M	VANVES	MICHELET	1		2						
	0782562L	VERSAILLES	HOCHÉ	2	X	2		2				
	0782565P	VERSAILLES	JULES FERRY				2		1			
NOUVELLE CALÉDONIE	9830003L	NOUMEA	JULES GARNIER				1					
POLYNÉSIE FRANÇAISE	9800023C	PIRAE	TAAONE				1					

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	MP	MP* informa- tique	Option	PC	PC*	PT	PT*	PSI	PSI*	BCPST	TSI	TPC	TB	ENS Cachan C
	0130002G	AIX EN PROVENCE	PAUL CÉZANNE	1			1	1			1						
	0130003H	AIX EN PROVENCE	VAUVENARGUES						1	1							
	0840003X	AVIGNON	FRÉDÉRIC MISTRAL								1						
AIX-MARSEILLE	0130040Y	MARSEILLE 1°	THIERS	1	2	X	1	1				1	3				
	0130053M	MARSEILLE 10°	JEAN PERRIN						1	1		1					
	0132733A	MARSEILLE 13°	ANTONIN ARTAUD											1			
	0130051K	MARSEILLE 5°	MARIE CURIE													1	
	0130160D	SALON DE PROVENCE	L'EMPÉRI				1										
	0800009A	AMIENS	LOUIS THUILLIER	1	1	X	1	1			1		2				
	0801327H	AMIENS	EDOUARD BRANLY											1			
	0600014P	COMPIEGNE	PIERRE D'AILLY	1			1										
	0600020W	NOGENT SUR OISE	MARIE CURIE						1								
AMIENS	0020049T	ST QUENTIN	PIERRE DE LA RAMÉE				1										
	0900004R	BELFORT	RAOUL FOLLEREAU				1		1		1						
	0250007X	BESANCON	VICTOR HUGO	1	1	X	1	1			1		1				
	0250011B	BESANCON	JULES HAAG														
	0250032Z	MONTBELIARD	VIETTE											1			
	0640010N	BAYONNE	RENÉ CASSIN				1										
BORDEAUX	0330021U	BORDEAUX	MICHEL MONTAIGNE	2	1	X	1	1			1	1	2				
	0330028B	BORDEAUX	GUSTAVE EIFFEL						1	1	1	1					
	0330023W	BORDEAUX	CAMILLE JULLIAN	1			1										
	0640055M	PAU	LOUIS BARTHOU	1			1	1			1		1				
	0640057P	PAU	SAINT CRICQ											1			
	0240024W	PERIGUEUX	BERTRAN DE BORN				1										
CAEN	0140013N	CAEN	MALHERBE	2	1	X							2				
	0142059M	CAEN	VICTOR HUGO				1	1			1						
	0142131R	CAEN	DUMONT D'URVILLE						1								
CLERMONT FD	0501828R	CHERBOURG	VICTOR GRIGNARD	1		X											
	0630018C	CLERMONT FERRAND	BLAISE PASCAL	1	1	X	1	1			1		1				

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	MP	MP* informa- tique	Option	PC	PC*	PT	PT*	PSI	PSI*	BCPST	TSI	TPC	TB	ENS Cachan C
CORSE	0630021F	CLERMONT FERRAND	LA FAYETTE	1								1		1			
	0030026M	MONTLUCON	PAUL CONSTANS						1								
	0630069H	THIERS	JEAN ZAY						1								
	6200002H	AJACCIO	LAETITIA BONAPARTE						0,5		0,5						
	0930117X	AUBERVILLIERS	LE CORBUSIER						1					1			
	0940111K	CACHAN	GUSTAVE EIFFEL							1				1			
	0770920G	CHAMPAGNE SUR SEINE	LA FAYETTE							1							
	0940113M	CHAMPIGNY SUR MARNE	LANGEVIN-WALLON							1							
	0770927P	FONTAINEBLEAU	FRANCOIS 1 <sup>ER</sup>	1			1					1		1			
	0930830X	LE RAINCY	ALBERT SCHWEITZER	1	1	✗		1				1		1			
0770930T	MEAUX	HENRI MOISSAN									1						
0770931U	MEAUX	PIERRE DE COUBERTIN							1					1			
0770933W	MELUN	JACQUES AMYOT	1			1											
0930130L	MONTREUIL	CONDORCET									1						
0930125F	ST DENIS	PAUL ELUARD	1								1						
0940120V	ST MAUR DES FOSSES	MARCELIN BERTHELOT	1	1	✗	1	1	1			1	1	3				
0940121W	ST MAUR DES FOSSES	D'ARSONVAL										1		1			
0890003V	AUXERRE	JACQUES AMYOT									1						
0710012C	CHALON SUR SAONE	NICÉPHORE NIEPCE							1								
0710023P	CLUNY	LA PRAT'S							1								
0210015C	DIJON	CARNOT	2	1	✗	1	1	1				1	1				
0211033J	DIJON	GUSTAVE EIFFEL							1			1		1			
0710054Y	MONTCEAU LES MINES	HENRI PARRIAT												1			
0580753D	NEVERS	ALAIN COLAS															1
0580031U	NEVERS	JULES RENARD							1								
0740003B	ANNECY	LOUIS BERTHOLLET	1	1	✗	1	1	1				1					
0740006E	ARGONAY	LOUIS LACHENAL							1								
0730013T	CHAMBERY	VAUGELAS	1								1						
0730016W	CHAMBERY	MONGE															1
0380027Y	GRENOBLE	CHAMPOLLION	1	1	✗	1	1	1			1	1	2				

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	MP	MP* informa- tique	Option	PC	PC*	PT	PT*	PSI	PSI*	BCPST	TSI	TPC	TB	ENS Cachan C
	0380033E	GRENOBLE	VAUCANSON						1	1							
	0260035X	VALENCE	CAMILLE VERNET	1			1										
	0380092U	VOIRON	FERDINAND BUISSON						1								
	9710004C	LES ABYMES	CHARLES COEFFIN						1								
GUADELOUPE	9710003B	LES ABYMES	BAIMBRIDGE	1			1				1		1				
	9730196A	REMIRE-MONTJOLY	LEON GONTRAN DAMAS								1						
	0590011S	ARMENTIERES	GUSTAVE EIFFEL						1	1							
	0620006V	ARRAS	ROBESPIERRE	1				1			1		1				
LILLE	0622949U	BOULOGNE SUR MER	MARIETTE	1													
	0590063Y	DOUAI	ALBERT CHATELET	1				1			1		1				
	0590071G	DUNKERQUE	JEAN BART	1				1			1						
	0590072H	DUNKERQUE	DE L'EUROPE						1								
	0620108F	LENS	CONDORCET	1													
	0590119J	LILLE	FAIDHERBE	2	1	✗	1	1				1	2				
	0590121L	LILLE	CÉSAR BAGGIO						1	1	1	1					
	0590122M	LILLE	VALENTINE LABBÉ													1	
	0590214M	TOURCOING	COLBERT														
	0590221V	VALENCIENNES	HENRI WALLON	1	1	✗	1	1			1						
LIMOGES	0590223X	VALENCIENNES	DU HAINAUT											1			
	0190010H	BRIVE LA GAILLARDE	GEORGES CABANIS														1
	0190032G	TULLE	EDMOND PERRIER				1										
	0870015U	LIMOGES	GAY LUSSAC	1				1			1						
	0870056N	LIMOGES	TURGOT						1								
	0870016V	LIMOGES	LIMOSIN										1				
	0010013J	BOURG EN BRESSE	LALANDE	1			1										
	0690037R	LYON 1°	MARTINIÈRE TERREAUX														1
	0690038S	LYON 9°	MARTINIÈRE DUCHÈRE														1
	0690128P	LYON 5°	EDOUARD BRANLY														1
LYON	0690026D	LYON 6°	DU PARC	1	2	✗	1	2			1	1	3				
	0692866R	LYON 8°	LA MARTINIÈRE	1	1	✗	1	1	1	1	1	1	1				

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	MP	MP* informa- tique	Option informa- tique	PC	PC*	PT	PT*	PSI	PSI*	BCPST	TSI	TPC	TB	ENS Cachan C
	0690082P	LYON 9°	MONPLAISIR														
	0420041S	ST ETIENNE	JEAN PERRIN	1			1				1						
	0420046X	ST ETIENNE	CLAUDE FAURIEL	1	1	X	1	1					1				
	0420046X	ST ETIENNE	ETIENNE MIMARD						1		1			1			
	9720825P	DUCOS	CENTRE SUD										1				
MARTINIQUE	9720003W	FORT-DE-FRANCE	BELLEVEUE	1			1				1						
	9720004X	FORT-DE-FRANCE	POINTE DES NÈGRES											1			
	0300002P	ALES	JEAN BAPTISTE DUMAS											1			
	0340038G	MONTPELLIER	JOFFRE	2	1	X	1	1			1	1	1				
MONTPELLIER	0340042L	MONTPELLIER	MERMOZ						1						1		
	0300021K	NIMES	ALPHONSE DAUDET	1			1				1						
	0300026R	NIMES	DHUODA						1								
	0660010C	PERPIGNAN	FRANCOIS ARAGO	1			1				1						
	0880020U	EPINAL	CLAUDE GELLÉE	1													
	0570029X	FORBACH	JEAN MOULIN	1													
	0570054Z	METZ	FABERT	1	1	X	1	1				1					
NANCY-METZ	0572757M	METZ	GEORGES DE LA TOUR										1				
	0573227Y	METZ	DE CORMONTAIGNE						1		1						
	0570058D	METZ	LOUIS VINCENT											1			
	0540038Y	NANCY	HENRI POINCARÉ	1	1	X	1	1			1		2				
	0540042C	NANCY	HENRI LORITZ							1	1	1					
	0491966W	ANGERS	HENRI BERGSON	1			1				1						
	0490003M	ANGERS	CHEVROLLIER						1								
	0720029R	LE MANS	MONTESQUIEU	1				1				1					
NANTES	0720033V	LE MANS	GABRIEL TOUCHARD						1					1			
	0440021J	NANTES	CLÉMENCEAU	1	1	X	1	1			2	1	2				
	0440029T	NANTES	LIVET						1	1							
	0440069L	ST NAZAIRE	ARISTIDE BRIAND				1										1
	0850025R	LA ROCHE SUR YON	MENDES-FRANCE				1										
NICE	0060030A	NICE	MASSENA	1	1	X	1	1			1		1				



ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	MP	MP* informa- tique	Option	PC	PC*	PT	PT*	PSI	PSI*	BCPST	TSI	TPC	TB	ENS Cachan C
	0060075Z	NICE	LES EUCALYPTUS						1	1	1						
	0830053G	TOULON	DUMONT D'URVILLE	1			1	1				1					
	0830056K	TOULON	ROUVIÈRE						1					1			
	0061642C	VALBONNE	VALBONNE	2		✗	1					1					
	0410002E	BLOIS	FRANCOIS PHILIBERT DESSAIGNES	1													
	0180005H	BOURGES	ALAIN FOURNIER	1													
	0280007F	CHARTRES	MARCEAU	1			1										
ORLÉANS - TOURS	0450049J	ORLEANS	POTHIER	2	1	✗	1	1			1	1	1				
	0450051L	ORLEANS	BENJAMIN FRANKLIN						1								
	0370035M	TOURS	DESCARTES	2	1	✗	1	1			1	1	1				
	0371418R	TOURS	J. DE VAUCANSON						0,5	1							
	0750647W	PARIS 03	TURGOT				1										
	0750672Y	PARIS 03	DUPERRÉ E.S.A.A.														1
	0750652B	PARIS 04	CHARLEMAGNE	1	1	✗	1	1									
	0750655E	PARIS 05	LOUIS LE GRAND	1	4	✗		3				1					
	0750654D	PARIS 05	HENRI IV	1	1			1					1				
	0750656F	PARIS 05	LAVOISIER				1										
	0750658H	PARIS 06	SAINT-LOUIS	2	2	✗	2	2			2	3	3				
	0750660K	PARIS 06	FÉNELON	1	1	✗		1					1				
	0750663N	PARIS 08	CHAPTAL	1	1	✗	1	1		1	1	1	2				
PARIS	0750667T	PARIS 09	CONDORCET	1	1	✗	1	1				1					
	0750668U	PARIS 09	JACQUES DECOUR	1				1				1	1				
	0750676C	PARIS 11	DORIAN						1								
	0750675B	PARIS 11	VOLTAIRE						1								
	0750679F	PARIS 12	PAUL VALÉRY	1								1					
	0750685M	PARIS 13	PIERRE GILLES de GENNES	1			1				1	1	1			1	
	0750691U	PARIS 14	RASPAIL						1	1	1	1		1			
	0750693W	PARIS 15	BUFFON		1			1			1	1					

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	MP	MP* informa- tique	PC	PC*	PT	PT*	PSI	PSI*	BCPST	TSI	TPC	TB	ENS Cachan C
	0750699C	PARIS 16	JANSON DE SAILLY	2	2	1	2			1	1	2				
	0750700D	PARIS 16	JEAN-BAPTISTE SAY						1		1	1				
	0750698B	PARIS 16	CLAUDE BERNARD	1						1	1					
	0750704H	PARIS 17	CARNOT			1										
	0750705J	PARIS 17	HONORE DE BALZAC			1										
	0170028N	LA ROCHELLE	JEAN DAUTET	1						1						
	0170029P	LA ROCHELLE	LEONCE VIELJEUX										1			
POITIERS	0860035W	POITIERS	CAMILLE GUÉRIN	1	1	1	1				1	2				
	0860037Y	POITIERS	LOUIS ARMAND					1								
	0510034K	REIMS	FRANKLIN ROOSEVELT			1	1	1		1	1					
REIMS	0510031G	REIMS	GEORGES CLÉMENTEAU	2	1	1						1				
	0100022V	TROYES	CHRÉTIEN DE TROYES	1		1				1						
	0100025Y	TROYES	LOMBARDS										1			
	0290007A	BREST	KÉRICHEN	1	1	1	1									
	0290012F	BREST	VAUBAN					1		1						
	0560025Y	LORIENT	DUPUY DE LOME	1		1				1						
	0290069T	QUIMPER	BRIZEUX			1				1						
RENNES	0350710G	RENNES	CHATEAUBRIAND	2	1	1	1			1	1	3				
	0350029S	RENNES	JOLIOT-CURIE					1		1						
	0220056S	ST BRIEUC	RABELAIS	1		1				1						
	0220058U	ST BRIEUC	CHAPTAL										1			
	0560051B	VANNES	ALAIN RENÉ LESAGE	1				1								
	9740001H	ST DENIS	LECONTE DE LISLE	1		1				1						
REUNION	9740002J	LE TAMPON	ROLAND GARROS									1				
	9740054R	ST DENIS	LISLET GEOFFROY					1								
	9740471U	ST BENOIT	AMIRAL BOUVEY												1	
	0270016W	EVREUX	ARISTIDE BRIAND			1				1						
ROUEN	0760052U	LE HAVRE	FRANCOIS 1 <sup>ER</sup>	1		1										
	0760058A	LE HAVRE	ROBERT SCHUMAN					1								

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	MP	MP* informa- tique	Option informa- tique	PC	PC*	PT	PT*	PSI	PSI*	BCPST	TSI	TPC	TB	ENS Cachan C
	0760090K	ROUEN	CORNEILLE	1	1	X	1	1				1	1				
	0760095R	ROUEN	BLAISE PASCAL						1								
	0760110G	SOTTEVILLE LES ROUEN	MARCEL SEMBAT											1			
	0680010S	COLMAR	BLAISE PASCAL											1			
	0671509B	HAGUENAU	HEINRICH											1			
	0680031P	MULHOUSE	ALBERT SCHWEITZER	1	1	X	1	1			1						
	0681768C	MULHOUSE	LAVOISIER												1		
	0670080Y	STRASBOURG	KLÉBER	3	1	X	2	2			2	1					
	0670085D	STRASBOURG	LOUIS COUFFIGNAL						1	1		1					
	0670084C	STRASBOURG	JEAN ROSTAND										1			1	
	0120022J	RODEZ	FERDINAND FOCH	1													
	0810004P	ALBI	LOUIS RASCOL											1			
	0810006S	ALBI	LAPÉROUSE				1				1						
	0810959C	CASTRES	BORDE BASSE	1													
	0650025Z	TARBES	THÉOPHILE GAUTIER				1										
	0820021C	MONTAUBAN	ANTOINE BOURDELLE							1							
	0650027B	TARBES	JEAN DUPOUY							1							
	0312289V	ST ORENS DE GAMEVILLE	PIERRE PAUL RIQUET											1			
	0310036W	TOULOUSE	PIERRE DE FERMAT	2	1	X	1	1				1	2				
	0310044E	TOULOUSE	DÉODAT DE SEVERAC				1			1		1					
	0310038Y	TOULOUSE	BELLEVUE	1				1			1						
	0310047H	TOULOUSE	OZENNE										1			1	
	0311323V	TOULOUSE	RIVE GAUCHE														1
	0781512V	MONTIGNY LE BX	DESCARTES				1										
	0920136Y	CLICHY	NEWTON-ENREA							1							
	0950644J	ENGHIEN LES BAINS	GUSTAVE MONOD	1			1										
	0911251R	EVRY	PARC DES LOGES	1								1					
	0910620E	CORBEIL	ROBERT DOISNEAU														1
	0782539L	MANTES LA JOLIE	ST EXUPERY	1													

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	MP	MP* informa- tique	Option	PC	PC*	PT	PT*	PSI	PSI*	BCPST	TSI	TPC	TB	ENS Cachan C
	0910727W	MASSY	PARC DE VILGENIS						1								
	0911492C	LES ULIS	L'ESSOURIAU								1						
	0920142E	NEUILLY SUR SEINE	LOUIS PASTEUR	1	1	X	1	1			1						
	0910626L	ORSAY	BLAISE PASCAL		1			1			1						
	0950649P	PONTOISE	CAMILLE PISSARRO	1													
	0950641F	ARGENTEUIL	JEAN JAURES								1						
	0920799U	RUEIL MALMAISON	RICHELIEU											1			
	0910627M	SAVIGNY S/ORGE	JEAN BAPTISTE COROT	1				1									
	0920145H	SCEAUX	LAKANAL	1			1	1				1	2				
	0782132U	ST GERMAIN EN LAYE	ALBRET	1			1				1						
	0951104J	ST OUEN L'AUMONE	JEAN PERRIN											1			
	0920134W	BOULOGNE	JACQUES PRÉVERT										1				
	0920149M	VANVES	MICHELET	1				1			1						
	0782562L	VERSAILLES	HOCHÉ	1	1	X	1	1				1	2				
	0782565P	VERSAILLES	JULES FERRY						1	1	1			1			
NOUVELLE CALÉDONIE	9830003L	NOUMEA	JULES GARNIER						1		1						

CPGE ATS ingénierie industrielle - préparation en un an

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	DIVISIONS
AIX-MARSEILLE	0130049H	MARSEILLE 7°	RUE DU REMPART	1
	0840005Z	AVIGNON	PHILIPPE DE GIRARD	1
AMIENS	0600020W	NOGENT SUR OISE	MARIE CURIE	1
BORDEAUX	0330028B	BORDEAUX	GUSTAVE EIFFEL	1
CLERMONT-FD	0630021F	CLERMONT-FERRAND	LA FAYETTE	1
CRÉTEIL	0770920G	CHAMPAGNE S/ SEINE	LA FAYETTE	1

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	DIVISIONS
	0930125F	ST DENIS	PAUL ELUARD	1
DIJON	0211033J	DIJON	GUSTAVE EIFFEL	1
GRENOBLE	0381603L	GRENOBLE	ANDRE ARGOUGES	1
LILLE	0590121L	LILLE	CESAR BAGGIO	1
LYON	0690128P	LYON 5°	EDOUARD BRANLY	1
MONTPELLIER	0340011C	BÉZIERS	JEAN MOULIN	1
NANCY - METZ	0880021V	ÉPINAL	PIERRE MENDES FRANCE	1
NANTES	0440029T	NANTES	LIVET	1
	0720033V	LE MANS	GABRIEL TOUCHARD	1
PARIS	0750712S	PARIS 19°	DIDEROT	1
	0750713T	PARIS 19°	JACQUARD	1
POITIERS	0170029P	LA ROCHELLE	LÉONCE VIELJEUX	1
REIMS	0511565Z	REIMS	PÔLE ARAGO/ROOSEVELT	1
	0350029S	RENNES	JOLIOT CURIE	1
RENNES	0220023F	LANNION	FELIX LE DANTEC	1
	0290069T	QUIMPER	YVES THEPOT	1
RÉUNION	9740002J	LE TAMPON	ROLAND GARROS	1
ROUEN	0760095R	ROUEN	BLAISE PASCAL	1
STRASBOURG	0680034T	MULHOUSE	LOUIS ARMAND	1
	0810004P	ALBI	LOUIS RASCOL	1
TOULOUSE	0310044E	TOULOUSE	DÉODAT DE SEVERAC	1
	0950641F	ARGENTEUIL	JEAN JAURES	1
	0920136Y	CLICHY	NEWTON	1
VERSAILLES	0782565P	VERSAILLES	JULES FERRY	1
	0910620E	CORBEIL	ROBERT DOISNEAU	1
NOUVELLE CALÉDONIE	9830003L	NOUMEA	JULES GARNIER	1

**CPGE ATS métiers de la chimie - préparation en un an**

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	DIVISIONS
LILLE	0595809U	VALENCIENNES	ESCAUT	1

 © Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche > [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	DIVISIONS
LYON	0690037R	LYON 1°	LA MARTINIÈRE DIDEROT	1
PARIS	0750685M	PARIS 13°	PIERRE-GILLES DE GENNES	1

**CPGE ATS biologie - préparation en un an**

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	DIVISIONS
PARIS	0750685M	PARIS 13°	PIERRE-GILLES DE GENNES	1
VERSAILLES	0921156G	GENNEVILLIERS	GALILÉE	1

**CPGE ATS génie civil - préparation en un an**

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	DIVISIONS
PARIS	0542291X	LAXOU	HÉRÉ	1

**CPGE ATS métiers de l'horticulture et du paysage - préparation en un an**

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	DIVISIONS
CRÉTEIL	0931779D	MONTREUIL	MÉTIERS DE L'HORTICULTURE ET DU PAYSAGE	1

**CPGE de la filière économique et commerciale**

Classes de première année

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	Option scientifique	Option économique	Option économique (Saint-Cyr)	Option technologique	ENS Rennes D1	ENS Cachan D2
	0130002G	AIX EN PROVENCE	PAUL CÉZANNE	1					
AIX-MARSEILLE	0050006E	GAP	DOMINIQUE VILLARS		1				

© Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche > [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	Option scientifique	Option économique	Option économique (Saint-Cyr)	Option technologique	ENS Rennes D1	ENS Cachan D2
	0130040Y	MARSEILLE 1°	TIERS	1					
	0130039X	MARSEILLE 1°	SAINT CHARLES		1				
	0130053M	MARSEILLE 10°	JEAN PERRIN				1	1	1
	0130048G	MARSEILLE 15°	SAINT EXUPERY	1					
	0800009A	AMIENS	LOUIS THUILLIER	1			1		
AMIENS	0800010B	AMIENS	MADELEINE MICHELIS		1				
	0600040T	NOYON	JEAN CALVIN		1				
	0900003P	BELFORT	GUSTAVE COURBET		1				
BESANÇON	0250010A	BESANÇON	LOUIS PERGAUD	1			1		1
	0640010N	BAYONNE	RENÉ CASSIN		1				
	0330021U	BORDEAUX	MICHEL MONTAIGNE	2	1				
BORDEAUX	0330029C	BORDEAUX	BRÉMONTIER				1		
	0330028B	BORDEAUX	GUSTAVE EIFFEL					1	1
	0640055M	PAU	LOUIS BARTHOU	1					
	0140013N	CAEN	MALHERBE	1					
	0142107P	CAEN	CHARLES DE GAULLE		1				
CAEN	0141796B	HÉROUVILLE ST CLAIR	SALVADOR ALLENDE				1		
	0500065Z	SAINT-LO	LE VERRIER		1				
	0630018C	CLERMONT FERRAND	BLAISE PASCAL	1	1				
CLERMONT-FERRAND	0630020E	CLERMONT FERRAND	SIDOINE APOLLINAIRE				1		
	0030025L	MONTLUÇON	MADAME DE STAËL		1				
	0931613Y	BOBIGNY	LOUISE MICHEL						1
	0941347D	FONTENAY SOUS BOIS	PABLO PICASSO				1		
CRÉTEIL	09300830X	LE RAINCY	ALBERT SCHWEITZER	1					
	0931585T	LIVRY-GARGAN	ANDRÉ BOULLOCHÉ					1	1
	0930123D	NOISY LE SEC	OLYMPE DE GOUGE		1				
	0770926N	FONTAINEBLEAU	COUPERIN		1				

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	Option scientifique	Option économique	Option économique (Saint-Cyr)	Option technologique	ENS Rennes D1	ENS Cachan D2
	0770930T	MEAUX	HENRI MOISSAN		1		1		
	0770933W	MELUN	JACQUES AMYOT	1					
	0772737G	SOURDUN	INTERNAT D'EXCELLENCE		1				
	0940580V	CACHAN	MAXIMILIEN SORRE					1	
	0940120V	ST MAUR DES FOSSES	M. BERTHELOT	1	1				
	0940124Z	VINCENNES	HECTOR BERLIOZ		1				
	0710011B	CHALON SUR SAONE	PONTUS DE THIARD	1					
DIJON	0210015C	DIJON	CARNOT	1	1			1	1
	0211033J	DIJON	GUSTAVE EIFFEL				1		
	0210019G	DIJON	LE CASTEL				1		
	0740003B	ANNECY	L. BERTHOLLET	1	1				
GRENOBLE	0380027Y	GRENOBLE	CHAMPOLLION	1	1				
	0380029A	GRENOBLE	EAUX CLAIRES				1		
	0260035X	VALENCE	CAMILLE VERNET	1	1				
GUADELOUPE	9710003B	LES ABYMES	BAIMBRIDGE	1			1		
	9710002A	BASSE TERRE	GERVILLE RÉACHE		1				
	0620007W	ARRAS	GAMBETTA		1				
LILLE	0590258K	LILLE	GASTON BERGER	1	1		1		1
	0590119J	LILLE	FAIDHERBE	1					
	0590071G	DUNKERQUE	JEAN BART		1				
LIMOGES	0870015U	LIMOGES	GAY LUSSAC	1					
	0010014K	BOURG EN BRESSE	EDGAR QUINET		1				
	0690023A	LYON 2°	AMPÈRE	2	1				
LYON	0690028F	LYON 5°	SAINT JUST	1	1				
	0690026D	LYON 6°	DU PARC	2					
	0690032K	LYON 2°	RECAMIER					1	1
	0690038S	LYON 9°	LA MARTINIÈRE DUCHERE				1		



ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	Option scientifique	Option économique	Option économique (Saint-Cyr)	Option technologique	ENS Rennes D1	ENS Cachan D2
	0693478F	SAIN T P R I E S T	C O N D O R C E T				1		
	0690097F	V I L L E F R A N C H E S / S A O N E	C L A U D E B E R N A R D				1		
	0420041S	S T E T I E N N E	C L A U D E F A U R I E L	1					
MARTINIQUE	9720003W	F O R T D E F R A N C E	B E L L E V U E		1				
	9720350Y	L A T R I N I T É	F R A N T Z F A N O N				1		
	0340038G	M O N T P E L L I E R	J O F F R E	1					
MONTPELLIER	0340042L	M O N T P E L L I E R	M E R M O Z					1	1
	0340040J	M O N T P E L L I E R	J U L E S G U E D E				1		
	0300021K	N I M E S	A L P H O N S E D A U D E T		1				
	0570054Z	M E T Z	F A B E R T	1					
NANCY - METZ	0572757M	M E T Z	G . D E L A T O U R		1				
	0540040A	N A N C Y	C H O P I N				1		
	0540038Y	N A N C Y	H E N R I P O I N C A R É	1		1			
	0491966W	A N G E R S	H E N R I B E R G S O N	1					
	0490003M	A N G E R S	C H E V R O L L I E R				1		
	0490002L	A N G E R S	J O A C H I M D U B E L L A Y		1				
NANTES	0720033V	L E M A N S	G A B R I E L T O U C H A R D	1					
	0440021J	N A N T E S	C L É M E N C E A U	1					
	0442765S	N A N T E S	Î L E D E N A N T E S		1				
	0441993C	N A N T E S	C A R C O U E T					1	
	0060030A	N I C E	M A S S E N A	2					
	0060037H	N I C E	B E A U S I T E				1		
	0830053G	T O U L O N	D U M O N T D ' U R V I L L E	1	1				
NICE	0061642C	V A L B O N N E	V A L B O N N E		1				
	0450782F	O R L É A N S	V O L T A I R E		1		1		
	0450049J	O R L É A N S	P O T H I E R	1					
	0370035M	T O U R S	D E S C A R T E S	1					

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	Option scientifique	Option économique	Option économique (Saint-Cyr)	Option technologique	ENS Rennes D1	ENS Cachan D2
PARIS	0750647W	PARIS 3°	TURGOT				1	1	1
	0750654D	PARIS 5°	HENRI IV	1		1			
	0750655E	PARIS 5°	LOUIS LE GRAND	1					
	0750656F	PARIS 5°	LAVOISIER	1					
	0750657G	PARIS 6°	MONTAIGNE	1	1				
	0750658H	PARIS 6°	SAINT-LOUIS	1					
	0750663N	PARIS 8°	CHAPTAL	1					
	0750668U	PARIS 9°	JACQUES DECOUR	1					
	0750679F	PARIS 12°	PAUL VALERY	1					
	0750683K	PARIS 13°	CLAUDE MONET		1				
	0750682J	PARIS 13°	RODIN		1				
	0750699C	PARIS 16°	JANSON DE SAILLY	2	1				
	0750698B	PARIS 16°	CLAUDE BERNARD	1					
	0750704H	PARIS 17°	CARNOT	2	2				
	0750707L	PARIS 17°	BESSIERES		1		1	1	1
	0750714U	PARIS 20°	HELENE BOUCHER	1					
	0171469Y	LA ROCHELLE	UNIVERSITÉ			1			
	0791062A	NIORT	VENISE VERTE				1		
	0860035W	POITIERS	CAMILLE GUERIN	1					
0860038Z	POITIERS	ALIENOR D'AQUITAINE			1				
0510034K	REIMS	F. ROOSEVELT	1			1			
0510031G	REIMS	G. CLEMENCEAU			1				
0100023W	TROYES	MARIE de CHAMPAGNE			1				
0220056S	SAINT BRIEUC	RABELAIS			1				
0290007A	BREST	KERICHEN	1	1					
0290013G	BREST	JULES LESVEN				1			

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	Option scientifique	Option économique	Option économique (Saint-Cyr)	Option technologique	ENS Rennes D1	ENS Cachan D2
	0560025Y	LORIENT	DUPUY DE LOME	1					
	0350710G	RENNES	CHATEAUBRIAND	1	1				
	0352009U	RENNES	ILE DE FRANCE						1
	0561718N	LORIENT	UNIVERSITE BRETAGNE SUD					1	
	0561718N	VANNES	UNIVERSITE BRETAGNE SUD					1	
RÉUNION	9741046U	ST DENIS	BELLEPIERRE	1	1		1		
	0760052U	LE HAVRE	FRANCOIS 1ER	1					
ROUEN	0760090K	ROUEN	CORNEILLE	1					
	0760096S	ROUEN	GUSTAVE FLAUBERT		1				
	0760109F	SOTTEVILLE LES ROUEN	LES BRUYERES				1		
	0680032R	MULHOUSE	MICHEL DE MONTAIGNE	1	1				
STRASBOURG	0670080Y	STRASBOURG	KLEBER	2	1				
	0670081Z	STRASBOURG	PONTONNIERS	1					
	0670086E	STRASBOURG	RENE CASSIN				1	1	1
	0460007H	CAHORS	CLEMENT MAROT		1				
	0810005R	ALBI	BELLEVUE	1					
TOULOUSE	0650025Z	TARBES	THEOPHILE GAUTIER		1				
	0310047H	TOULOUSE	OZENNE	1	1		1	1	1
	0310036W	TOULOUSE	PIERRE DE FERMAT	2					
	0920130S	ANTONY	DESCARTES	1					
	0951399E	CERGY	ALFRED KASTLER	1	1		1		
	0782539L	MANTES LA JOLIE	ST EXUPERY		1				
VERSAILLES	0910727W	MASSY	PARC DE VILGENIS		1		1		
	0920143F	NEUILLY SUR SEINE	LA FOLIE SAINT JAMES		1				
	0950650R	SARCELLES	JEAN JACQUES ROUSSEAU		1				
	0910627M	SAVIGNY SUR ORGE	J. B. COROT		1				

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	Option scientifique	Option économique	Option économique (Saint-Cyr)	Option technologique	ENS Rennes D1	ENS Cachan D2
	0920145H	SCEAUX	LAKANAL	1					
	0920146J	SCEAUX	MARIE CURIE					1	1
	0920801W	ST CLOUD	ALEXANDRE DUMAS	1	1				
	0782132U	ST GERMAIN EN LAYE	JEANNE D'ALBRET	1					
	0920149M	VANVES	MICHELET	1			1		
	0782562L	VERSAILLES	HOCHÉ	1	1				
	0782567S	VERSAILLES	MARIE CURIE						1
	0782563M	VERSAILLES	LA BRUYERE	1					
POLYNÉSIE	9840002E	TAHITI ILES DU VENT	PAUL GAUGUIN		1				
	9840386X	PAPARA	TUJANU LE GAYIC				1		
NOUVELLE CALÉDONIE	9830557N	NOUMEA	GRAND NOUMEA		1		1		

**CPGE de la filière économique et commerciale**  
Classes de seconde année

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	Option scientifique	Option économique	Option économique (Saint-Cyr)	Option technologique	ENS Rennes D1	ENS Cachan D2
	0130002G	AIX EN PROVENCE	PAUL CEZANNE	1					
	0050006E	GAP	DOMINIQUE VILLARS		1				
	0130040Y	MARSEILLE 1°	THIERS	1					
AIX-MARSEILLE	0130039X	MARSEILLE 1°	SAINT CHARLES		1				
	0130053M	MARSEILLE 10°	JEAN PERRIN					1	1
	0130048G	MARSEILLE 15°	SAINT EXUPERY	1			1		
	0800009A	AMIENS	LOUIS THUILLIER	1			1		
AMIENS	0800010B	AMIENS	MADELEINE MICHELIS		1				
	0600040T	NOYON	JEAN CALVIN		1				
BESANÇON	0900003P	BELFORT	GUSTAVE COURBET		1				

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	Option scientifique	Option économique	Option économique (Saint-Cyr)	Option technologique	ENS Rennes D1	ENS CachanD2
	0250010A	BESANÇON	LOUIS PERGAUD	1			1		1
	0640010N	BAYONNE	RENE CASSIN		1				
BORDEAUX	0330021U	BORDEAUX	MICHEL MONTAIGNE	2	1				
	0330028B	BORDEAUX	GUSTAVE EIFFEL					1	1
	0330029C	BORDEAUX	BREMONTIER				1		
	0640055M	PAU	LOUIS BARTHOU	1					
	0140013N	CAEN	MALHERBE	1					
CAEN	0142107P	CAEN	CHARLES DE GAULLE		1				
	0141796B	HEROUVILLE ST CLAIR	SALVADOR ALLENDE				1		
	0500065Z	ST LO	LE VERRIER		1				
	0630018C	CLERMONT FERRAND	BLAISE PASCAL	1	1				
	0630020E	CLERMONT FERRAND	SIDOINE APOLLINAIRE				1		
CLERMONT-FERRAND	0030025L	MONTLUÇON	MADAME DE STAEL		1				
	0931613Y	BOBIGNY	LOUISE MICHEL						1
	0941347D	FONTENAY SOUS BOIS	PABLO PICASSO				1		
	0930830X	LE RAINCY	ALBERT SCHWEITZER	1					
	0931585T	LIVRY-GARGAN	ANDRE BOULLOCHE					1	1
	0930123D	NOISY LE SEC	OLYMPE DE GOUGE		1				
	0770930T	MEAUX	HENRI MOISSAN		1		1		
	0770926N	FONTAINEBLEAU	COUPERIN		1				
	0770933W	MELUN	JACQUES AMYOT	1					
	0772737G	SOURDUN	INTERNAT D'EXCELLENCE		1				
CRÉTEIL	0940580V	CACHAN	MAXIMILIEN SORRE					1	
	0940120V	ST MAUR DES FOSSES	M. BERTHELOT	1	1				
	0940124Z	VINCENNES	HECTOR BERLIOZ		1				
	0710011B	CHALON SUR SAONE	PONTUS DE THIARD	1					
	0210015C	DIJON	CARNOT	1	1				
DIJON	0211033J	DIJON	GUSTAVE EIFFEL					1	1
	0210019G	DIJON	LE CASTEL				1		

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	Option scientifique	Option économique	Option économique (Saint-Cyr)	Option technologique	ENS Rennes D1	ENS CachanD2
GRENOBLE	0740003B	ANNECY	L. BERTHOLLET	1	1				
	0380027Y	GRENOBLE	CHAMPOLLION	1	1				
	0380029A	GRENOBLE	EAUX CLAIRES				1		
GUADELOUPE	0260035X	VALENCE	CAMILLE VERNET	1	1				
	9710003B	LES ABYMES	BAIMBRIDGE	1			1		
	9710002A	BASSE TERRE	GERVILLE REACHE		2				
	0620007W	ARRAS	GAMBETTA		1				
	0590071G	DUNKERQUE	JEAN BART		1				
LILLE	0590258K	LILLE	GASTON BERGER	1	1		1		1
	0590119J	LILLE	FAIDHERBE	1					
	0590221V	VALENCIENNES	HENRI WALLON	1					
LIMOGES	0870015U	LIMOGES	GAY LUSSAC	1					
	0010014K	BOURG EN BRESSE	EDGAR QUINET		1				
	0690023A	LYON 02	AMPERE	2	1				
	0690028F	LYON 05	SAINT JUST	1	1				
	0690026D	LYON 06	DU PARC	2					
LYON	0690032K	LYON 02	RECAMIER					1	1
	0690038S	LYON 9	MARTINIERE DUCHERE				1		
	0693478F	SAINT PRIEST	CONDORCET				1		
	0690097F	VILLEFRANCHE S/SAONE	CLAUDE BERNARD				1		
	0420041S	ST ETIENNE	CLAUDE FAURIEL	1	1				
MARTINIQUE	9720003W	FORT DE FRANCE	BELLEVUE		1				
	9720350Y	LA TRINITÉ	FRANTZ FANON				1		
	0340038G	MONTEPELLIER	JOFFRE	1					
MONTPELLIER	0340042L	MONTPELLIER	MERMOZ					1	1
	0340040J	MONTPELLIER	JULES GUEDE				1		
	0300021K	NIMES	ALPHONSE DAUDET		1				
NANCY - METZ	0570054Z	METZ	FABERT	1					
	0572757M	METZ	GEORGES DE LA TOUR		1				

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	Option scientifique	Option économique	Option économique (Saint-Cyr)	Option technologique	ENS Rennes D1	ENS CachanD2
NANTES	0540038Y	NANCY	HENRI POINCARÉ	1		1			
	0540040A	NANCY	FREDERIC CHOPIN				1		
	0491966W	ANGERS	HENRI BERGSON	1					
	0490003M	ANGERS	CHEVROLLIER				1		
	0490002L	ANGERS	JOACHIM DU BELLAY		1				
	0720033V	LE MANS	GABRIEL TOUCHARD	1					
	0440021J	NANTES	CLEMENCEAU	1					
	0442765S	NANTES	ÎLE DE NANTES		1				
	0441993C	NANTES	CARCOUET					1	
	0060030A	NICE	MASSENA	2					
NICE	0060037H	NICE	BEAU SITE				1		
	0830053G	TOULON	DUMONT D URVILLE	1	1				
ORLÉANS-TOURS	0061642C	VALBONNE	VALBONNE		1				
	0450782F	ORLEANS	VOLTAIRE		1		1		
	0450049J	ORLEANS	POTHIER	1					
	0370035M	TOURS	DESCARTES	1					
	0750647W	PARIS 3°	TURGOT				1	1	1
	0750654D	PARIS 5°	HENRI IV	1		1			
	0750655E	PARIS 5°	LOUIS LE GRAND	1					
	0750656F	PARIS 5°	LAVOISIER	1					
	0750657G	PARIS 6°	MONTAIGNE	1	1				
	0750658H	PARIS 6°	SAINT-LOUIS	1					
PARIS	0750663N	PARIS 8°	CHAPTAL	1					
	0750668U	PARIS 9°	JACQUES DECOUR	1					
	0750679F	PARIS 12°	PAUL VALÉRY	1					
	0750683K	PARIS 13°	CLAUDE MONET		1				
	0750682J	PARIS 13°	RODIN		1				
	0750699C	PARIS 16°	JANSON DE SAILLY	2	1				
	0750698B	PARIS 16°	CLAUDE BERNARD	1					

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	Option scientifique	Option économique	Option économique (Saint-Cyr)	Option technologique	ENS Rennes D1	ENS CachanD2
	0750704H	PARIS 17°	CARNOT	2	2				
	0750707L	PARIS 17°	BESSIERES		1		1	1	1
	0750714U	PARIS 20°	HÉLÈNE BOUCHER	1					
	0791062A	NIORT	LA VENISE VERTE				1		
POITIERS	0860035W	POITIERS	CAMILLE GUERIN	1					
	0860038Z	POITIERS	ALIENOR D'AQUITAINE		1				
	0171469Y	LA ROCHELLE	UNIVERSITÉ		1				
REIMS	0510034K	REIMS	FRANKLIN ROOSEVELT	1			1		
	0510031G	REIMS	GEORGES CLEMENCEAU		1				
	0100023W	TROYES	MARIE DE CHAMPAGNE		1				
	0220056S	SAINT BRIEUC	RABELAIS		1				
RENNES	0290007A	BREST	KÉRICHEN	1	1				
	0290013G	BREST	JULES LESVEN				1		
	0560025Y	LORIENT	DUPUY DE LOME	1					
	0561718N	LORIENT	UNIVERSITÉ BRETAGNE SUD					1	
	0561739L	VANNES	UNIVERSITÉ BRETAGNE SUD					1	
	0350710G	RENNES	CHATEAUBRIAND	1	1				
	0352009U	RENNES	ILE DE FRANCE						1
RÉUNION	9741046U	ST DENIS	BELLEPIERRE	1	1		1		
	0760052U	LE HAVRE	FRANCOIS 1 <sup>ER</sup>	1					
	0760090K	ROUEN	CORNEILLE	1					
ROUEN	0760096S	ROUEN	GUSTAVE FLAUBERT		1				
	0760109F	SOTTEVILLE LES ROUEN	LES BRUYERES				1		
STRASBOURG	0680032R	MULHOUSE	M. DE MONTAIGNE	1	1				
	0670080Y	STRASBOURG	KLEBER	2	1				
	0670081Z	STRASBOURG	LES PONTONNIERS	1					
	0670086E	STRASBOURG	RENÉ CASSIN				1	1	1
TOULOUSE	0810005R	ALBI	1						



ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	Option scientifique	Option économique	Option économique (Saint-Cyr)	Option technologique	ENS Rennes D1	ENS CachanD2
	0650025Z	TARBES	THÉOPHILE GAUTIER		1				
	0310047H	TOULOUSE	OZENNE	1	1		1	1	1
	0310036W	TOULOUSE	PIERRE DE FERMAT	2					
	0920130S	ANTONY	DESCARTES	1					
	0951399E	CERGY	ALFRED KASTLER	1	1		1		
	0782539L	MANTES LA JOLIE	ST EXUPERY		1				
	0910727W	MASSY	PARC DE VILGENIS		1		1		
	0920143F	NEUILLY SUR SEINE	LA FOLIE SAINT JAMES		1				
	0950650R	SARCELLES	J. J. ROUSSEAU		1				
	0910627M	SAVIGNY SUR ORGE	J. B. COROT		1				
VERSAILLES	0920145H	SCEAUX	LAKANAL	1					
	0920146J	SCEAUX	MARIE CURIE					1	1
	0920801W	ST CLOUD	ALEXANDRE DUMAS	1	1				
	0782132U	ST GERMAIN EN LAYE	JEANNE D'ALBRET	1					
	0920149M	VANVES	MICHELET	1			1		
	0782562L	VERSAILLES	HOCHÉ	1	1				
	0782563M	VERSAILLES	LA BRUYERE	1					
	0782567S	VERSAILLES	MARIE CURIE						1
POLYNÉSIE	9840002E	TAHITI ILES DU VENT	PAUL GAUGUIN		1				
	9840386X	PAPARA	TUJANU LE GAYIC				1		
NOUVELLE CALÉDONIE	9830557N	NOUMEA	GRAND NOUMEA		1		1		

CPGE ATS économie-gestion - préparation en un an

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	DIVISIONS
BORDEAUX	0330029C	BORDEAUX	BRÉMONTIER	1
DIJON	0210017E	DIJON	MONTCHAPET	1
LILLE	0590258K	LILLE	GASTON BERGER	1

LYON	0690038S	LYON 9°	LA MARTINIERE DUCHÈRE	1
MONTPELLIER	0340040J	MONTPELLIER	JULES GUESDE	1
PARIS	0750707L	PARIS 17e	ENC BESSIERES	1
	0753268V	PARIS 13e	JEAN LURÇAT	1
POITIERS	0860038Z	POITIERS	ALIÉNOR D'AQUITAINE	1
TOULOUSE	0310047H	TOULOUSE	OZENNE	1
VERSAILLES	0910727W	MASSY	PARC DE VILGENIS	1

**CPGE de la filière économique et commerciale – voie professionnelle**  
**Préparation en un an réservée aux bacheliers professionnels**

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	DIVISIONS
AIX-MARSEILLE	0130053M	MARSEILLE 10°	JEAN PERRIN	1
POITIERS	0791062A	NIORT	LA VENISE VERTE	1
STRASBOURG	0670086E	STRASBOURG	RENÉ CASSIN	1

**CPGE de la filière littéraire**  
**Classes de première année**

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	divisions	remarques – Lettres
AIX-MARSEILLE	0130002G	AIX EN PROVENCE	PAUL CEZANNE	1	
	0130040Y	MARSEILLE 1°	THIERS	1	Prépare à l'option théâtre
	0840003X	AVIGNON	FREDERIC MISTRAL	1	Prépare aux options cinéma – audiovisuel et théâtre
AMIENS	0800009A	AMIENS	LOUIS THUILLIER	1	
	0600014P	COMPIEGNE	PIERRE D'AILLY	1	
BESANÇON	0020048S	ST QUENTIN	HENRI MARTIN	1	Prépare aux options cinéma – audiovisuel et musique
	0250008Y	BESANCON	LOUIS PASTEUR	1	

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	divisions	remarques - Lettres
BORDEAUX	0330021U	BORDEAUX	MICHEL de MONTAIGNE	2	Prépare à l'option histoire des arts
	0330023W	BORDEAUX	CAMILLE JULLIAN	2	Prépare à l'option théâtre
	0640055M	PAU	LOUIS BARTHOU	1	
CAEN	0240024W	PERIGUEUX	BERTRAND DE BORN	1	
	0140013N	CAEN	MALHERBE	2	Prépare à l'option théâtre
	0500016W	OCTEVILLE	JEAN FRANÇOIS MILLET	1	Prépare à l'option cinéma-audiovisuel
CLERMONT-FERRAND	0630018C	CLERMONT FERRAND	BLAISE PASCAL	2	Prépare à l'option cinéma-audiovisuel
	0030025L	MONTLUCON	MADAME de STAEL	1	Prépare à l'option musique
	7200009X	BASTIA	GIOCANTE DE CASABIANCA	1	
CORSE	0772229E	MEAUX	JEAN VILAR	1	Prépare à l'option cinéma-audiovisuel
	0930830X	LE RAINCY	ALBERT SCHWEITZER	1	
	0941413A	CRETEIL	LEON BLUM	1	Prépare aux options cinéma-audiovisuel et histoire des arts
CRÉTEIL	0940120V	ST MAUR DES FOSSES	MARCELIN BERTHELOT	1	
	0930126G	ST OUEN	BLANQUI	1	Prépare à l'option histoire des arts
	0930121B	MONTREUIL S/BOIS	JEAN JAURES	1	Arabe
DIJON	0210015C	DIJON	CARNOT	2	Prépare à l'option sciences sociales
	0740003B	ANNECY	L. BERTHOLLET	1	Prépare à l'option cinéma-audiovisuel
GRENOBLE	0380027Y	GRENOBLE	CHAMPOLLION	2	
	9710002A	BASSE TERRE	GERVILLE REACHE	1	Latin, LV2 espagnol
	9730001N	CAYENNE	FELIX EBOUE	1	
GUADELOUPE	0620007W	ARRAS	GAMBETTA	1	prépare à l'option arts plastiques
	0622949U	BOULOGNE SUR MER	MARIETTE	1	lettres modernes, histoire-géographie, anglais
	0590063Y	DOUAI	ALBERT CHATELET	1	
LILLE	0590119J	LILLE	FAIDHERBE	3	Prépare aux options : théâtre, cinéma-audiovisuel
	0590222W	VALENCIENNES	WATTEAU	1	
	0870015U	LIMOGES	GAY LUSSAC	1	
LYON	0690027E	LYON 6°	EDOUARD HERRIOT	3	Prépare aux options : théâtre, cinéma-audiovisuel

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	divisions	remarques - Lettres
	0690026D	LYON 6°	DU PARC	2	Prépare à l'option histoire des arts
	0420041S	ST ETIENNE	CLAUDE FAURIEL	1	
MARTINIQUE	9720003W	FORT DE FRANCE	BELLEVUE	1	
	0340040J	MONTPELLIER	JULES GUESDE	1	Histoire - géographie
MONTPELLIER	0340038G	MONTPELLIER	JOFFRE	2	
	0300021K	NIMES	ALPHONSE DAUDET	1	
	0572757M	METZ	G. DE LA TOUR	2	
NANCY - METZ	0540038Y	NANCY	HENRI POINCARE	2	Prépare à l'option cinéma - audiovisuel
	0491966W	ANGERS	HENRI BERGSON	1	
	0720029R	LE MANS	MONTESQUIEU	1	
NANTES	0440024M	NANTES	GABRIEL GUIST'HAU	1	Prépare à l'option théâtre
	0440021J	NANTES	CLEMENCEAU	1	Prépare à l'option histoire des arts
	0060030A	NICE	MASSENA	2	
NICE	0060011E	CANNES	CARNOT	1	Prépare aux options théâtre, cinéma audiovisuel et arts plastiques
	0830053G	TOULON	DUMONT D' URVILLE	2	
	0450049J	ORLEANS	POTHIER	2	Prépare à l'option théâtre
ORLÉANS - TOURS	0370035M	TOURS	DESCARTES	1	
	0750648X	PARIS 3°	VICTOR HUGO	1	Prépare à l'option théâtre
	0750654D	PARIS 5°	HENRI IV	4	
	0750655E	PARIS 5°	LOUIS LE GRAND	2	
	0750660K	PARIS 6°	FENELON	3	Prépare aux options musique et théâtre
	0750662M	PARIS 7°	VICTOR DURUY	2	
	0750663N	PARIS 8°	CHAPTAL	1	
PARIS	0750669V	PARIS 9°	JULES FERRY	2	
	0750667T	PARIS 9°	CONDORCET	2	Prépare à l'option arts plastiques
	0750670W	PARIS 9°	LAMARTINE	1	
	0750679F	PARIS 12°	PAUL VALERY	1	Prépare à l'option cinéma-audiovisuel, géographie, latin, grec et l'option cinéma-audiovisuel de l'ENS Lyon
	0750683K	PARIS 13°	CLAUDE MONET	2	Prépare à l'option théâtre

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	divisions	remarques – Lettres
	0750703G	PARIS 16°	MOLIERE	2	Prépare à l'option théâtre
	0750699C	PARIS 16°	JANSON DE SAILLY	1	Prépare à l'option histoire des arts
	0750705J	PARIS 17°	HONORE DE BALZAC	1	
	0750714U	PARIS 20°	HELENE BOUCHER	1	
	0160002R	ANGOULEME	GUEZ DE BALZAC	1	Prépare à l'option cinéma-audiovisuel
POITIERS	0860035W	POITIERS	CAMILLE GUERIN	1	
REIMS	0510032H	REIMS	JEAN JAURES	2	
	0220057T	SAINT BRIEUC	ERNEST RENAN	1	
	0290007A	BREST	KERICHEN	2	
RENNES	0290098Z	QUIMPER	CORNOUAILLE	1	
	0350710G	RENNES	CHATEAUBRIAND	2	Prépare à l'option cinéma-audiovisuel
RÉUNION	9740001H	ST DENIS	LECONTE DE LISLE	1	Prépare à l'option cinéma-audiovisuel
ROUEN	0760174B	LE HAVRE	CLAUDE MONET	1	
	0760091L	ROUEN	JEANNE D'ARC	2	Prépare à l'option cinéma – audiovisuel
STRASBOURG	0670079X	STRASBOURG	FUSTEL DE COULANGES	2	Prépare à l'option histoire des arts
	0310041B	TOULOUSE	SAINT-SERNIN	3	Prépare aux options histoire des arts, théâtre, musique et cinéma audiovisuel
	0310036W	TOULOUSE	PIERRE DE FERMAT	1	Prépare aux options musique et théâtre
TOULOUSE	0311323V	TOULOUSE	RIVE GAUCHE	1	
	0952196W	ENGHIEN LES BAINS	GUSTAVE MONOD	1	Histoire – géographie
	0782539L	MANTES – LA – JOLIE	SAINT-EXUPERY	1	
	0920141D	NANTERRE	JOLIOT CURIE	1	Prépare à l'option théâtre
	0910627M	SAVIGNY SUR ORGE	JEAN BAPTISTE COROT	1	
VERSAILLES	0920145H	SCEAUX	LAKANAL	2	Prépare à l'option théâtre
	0920802X	SÈVRES	JEAN PIERRE VERNANT	1	Prépare à l'option cinéma -audiovisuel – anglais
	0782555D	ST GERMAIN EN LAYE	JEANNE D'ALBRET	1	
	0920149M	VANVES	MICHELET	1	Prépare à l'option histoire des arts
	0782563M	VERSAILLES	LA BRUYERE	2	
NOUVELLE CALÉDONIE	9830002K	NOUMEA	LA PEROUSE	1	

**Lettres et sciences sociales - classes de première année**

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	divisions	remarques - Lettres et sciences sociales
AIX-MARSEILLE	0130040Y	MARSEILLE 1°	THIERS	1	
BORDEAUX	0330021U	BORDEAUX	MICHEL de MONTAIGNE	1	
CRÉTEIL	0770933W	MELUN	JACQUES AMYOT	1	
DIJON	0210015C	DIJON	CARNOT	1	
LILLE	0590119J	LILLE	FAIDHERBE	1	
LILLE	0590063Y	DOUAI	ALBERT CHATELET	1	
LYON	0690026D	LYON 6°	DU PARC	1	
MONTPELLIER	0300021K	NIMES	ALPHONSE DAUDET	1	
MONTPELLIER	0340009A	BEZIERS	HENRI IV	1	
NANTES	0440024M	NANTES	G. GUIST' HAU	1	
ORLÉANS-TOURS	0450049J	ORLÉANS	POTHIER	1	
PARIS	0750654D	PARIS 5°	HENRI IV	1	
PARIS	0750699C	PARIS 16°	JANSON DE SAILLY	1	
ROUEN	0760174B	LE HAVRE	CLAUDE MONET	1	
STRASBOURG	0670079X	STRASBOURG	FUSTEL DE COULANGES	1	
TOULOUSE	0310041B	TOULOUSE	SAINT-SERNIN	1	
VERSAILLES	0920145H	SCEAUX	LAKANAL	1	

**Lettres (chartes) - classes de première année**

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	divisions
PARIS	0750654D	PARIS 5°	HENRI IV	1
STRASBOURG	0670079X	STRASBOURG	FUSTEL DE COULANGES	1
TOULOUSE	0310036W	TOULOUSE	PIERRE DE FERMAT	1

**Classes de seconde année**

 1<sup>re</sup> supérieure (Ulm)

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	divisions	Enseignements optionnels autorisés (Ulm)	remarques – 1 <sup>ère</sup> SUP (Ulm)
AIX-MARSEILLE	0130040Y	MARSEILLE 1 <sup>er</sup>	THIERS	1	philosophie, histoire, géographie, lettres classiques, lettres modernes, anglais, théâtre	
BORDEAUX	0330021U	BORDEAUX	MICHEL de MONTAIGNE	1	philosophie, histoire, géographie, lettres classiques, lettres modernes, anglais, allemand, espagnol, histoire des arts, option Chartes dans le cadre de la préparation au concours d'entrée à l'École des Chartes - section B	
	0640055M	PAU	LOUIS BARTHOU	1	lettres modernes, lettres classiques, allemand, anglais, espagnol, histoire, philosophie	
CAEN	0140013N	CAEN	MALHERBE	1	philosophie, lettres classiques, lettres modernes, théâtre	
CLERMONT-FERRAND	0630018C	CLERMONT FERRAND	BLAISE PASCAL	1	philosophie, lettres classiques, lettres modernes, histoire, géographie, anglais, allemand, cinéma - audiovisuel	Prépare aux options ENS Lyon histoire et géographie, anglais et cinéma audiovisuel
CRÉTEIL	0940120V	ST MAUR-DES-FOSSES	MARCELIN BERTHELOT	1	lettres modernes, histoire, géographie, anglais	
DIJON	0210015C	DIJON	CARNOT	1	philosophie, lettres classiques, histoire, géographie	prépare à la section B de l'École Nationale des Chartes

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	divisions	Enseignements optionnels autorisés (Ulm)	remarques – 1ère SUP (Ulm)
GRENOBLE	0380027Y	GRENOBLE	CHAMPOLLION	1	philosophie, histoire, lettres classiques, lettres modernes, anglais	
GUADELOUPE	9710002A	BASSE TERRE	GERVILLE REACHE	1	Lettres modernes, histoire, géographie, LV II espagnol	
LILLE	0590119J	LILLE	FAIDHERBE	1	philosophie, histoire, géographie, lettres classiques, lettres modernes, anglais, allemand, espagnol, théâtre, cinéma-audiovisuel	prépare à la section B de l'Ecole Nationale des Chartes
LIMOGES	0870015U	LIMOGES	GAY LUSSAC	1	lettres classiques, lettres modernes, histoire, géographie	
LYON	0690026D	LYON 6°	DU PARC	1	philosophie, histoire, géographie, lettres classiques, lettres modernes, anglais, allemand, espagnol, histoire des arts	
	0690027E	LYON 6°	EDOUARD HERRIOT	1	lettres classiques, lettres modernes, théâtre, option Chartes dans le cadre de la préparation au concours d'entrée à l'Ecole des Chartes - section B	
MONTPELLIER	0340038G	MONTPELLIER	JOFFRE	1	histoire, géographie, lettres classiques, lettres modernes, anglais	
	0300021K	NIMES	ALPHONSE DAUDET	1	lettres modernes, histoire, géographie, anglais, espagnol, allemand, italien	prépare à la section B de l'Ecole Nationale des Chartes
NANCY-METZ	0540038Y	NANCY	HENRI POINCARÉ	1	lettres classiques, lettres modernes, histoire, géographie, anglais cinéma-audiovisuel	
	0440021J	NANTES	GEORGES CLEMENCEAU	1	philosophie, lettres classiques, lettres modernes, anglais, allemand, histoire, géographie, histoire des arts	
NICE	0060030A	NICE	MASSENA	1	philosophie, histoire, géographie, lettres classiques, lettres modernes	
	0450049J	ORLEANS	POTHIER	1	lettres classiques, lettres modernes, histoire, géographie	
PARIS	0750654D	PARIS 5°	HENRI IV	2	philosophie, histoire, géographie, lettres classiques, lettres modernes, anglais, allemand	prépare à la section B de l'Ecole nationale des Chartes
	0750655E	PARIS 5°	LOUIS LE GRAND	2	philosophie, histoire, géographie, lettres classiques, lettres modernes, anglais, allemand, espagnol	



ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	divisions	Enseignements optionnels autorisés (Ulm)	remarques – 1ère SUP (Ulm)
	0750660K	PARIS 6°	FENELON	2	philosophie, histoire, géographie, lettres classiques, lettres modernes, anglais, allemand, russe, musique, théâtre	
	0750667T	PARIS 9°	CONDORCET	1	philosophie, lettres classiques, lettres modernes, arts plastiques	
	0750679F	PARIS 12°	PAUL VALERY	1	Prépare à l'option cinéma audiovisuel, lettres modernes, histoire, géographie	Prépare à l'option ENS Lyon cinéma audiovisuel
	0750699C	PARIS 16°	JANSON DE SAILLY	1	histoire, géographie, philosophie, lettres classiques, lettres modernes, histoire des arts	
POITIERS	0750703G	PARIS 16°	MOLIERE	1	philosophie, lettres classiques, lettres modernes, anglais, allemand, espagnol, théâtre	Prépare à l'option ENS Lyon : théâtre, anglais, géographie- prépare à la section B de l'Ecole Nationale des Chartes
	0860035W	POITIERS	CAMILLE GUERIN	1	lettres classiques, lettres modernes, histoire, philosophie	prépare à la section B de l'Ecole Nationale des Chartes
	0290007A	BREST	KERICHEN	1	lettres classiques, lettres modernes, philosophie	
RENNES	0350710G	RENNES	CHATEAUBRIAND	1	lettres classiques, lettres modernes, histoire, géographie	prépare à la section B de l'Ecole Nationale des Chartes
	0670079X	STRASBOURG	FUSTEL DE COULANGES	1	lettres classiques, lettres modernes, philosophie, histoire des arts	prépare à la section B de l'Ecole Nationale des Chartes
TOULOUSE	0310036W	TOULOUSE	PIERRE DE FERMAT	1	lettres classiques, lettres modernes, musique, théâtre	prépare à la section B de l'Ecole Nationale des Chartes
	0920145H	SCEAUX	LAKANAL	1	philosophie, lettres classiques, lettres modernes, histoire, géographie, anglais, théâtre	
VERSAILLES	0782563M	VERSAILLES	LA BRUYERE	1	philosophie, lettres classiques, lettres modernes	
	0782539L	MANTES-LA-JOLIE	SAINT-EXUPERY	1	philosophie, lettres modernes, histoire, géographie, anglais, allemand	

1re supérieure (Lyon – Lettres et sciences humaines)

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	divisions	Enseignements optionnels autorisés (Fontenay)
AIX-MARSEILLE	0130002G	AIX EN PROVENCE	PAUL CEZANNE	1	philosophie, histoire – géographie, lettres classiques, lettres modernes, italien, anglais, espagnol
	0840003X	AVIGNON	FREDERIC MISTRAL	1	Lettres modernes, histoire-géographie, cinéma – audiovisuel, théâtre
	0800009A	AMIENS	LOUIS THUILLIER	1	philosophie, histoire – géographie, lettres modernes, anglais, allemand, espagnol
AMIENS	0600014P	COMPIEGNE	PIERRE D'AILLY	1	lettres modernes, lettres classiques, histoire – géographie, anglais
	0020048S	ST QUENTIN	HENRI MARTIN	1	lettres modernes, anglais, histoire – géographie, cinéma-audiovisuel
	0250008Y	BESANCON	LOUIS PASTEUR	1	philosophie, histoire – géographie, lettres classiques, lettres modernes, anglais
BORDEAUX	0330023W	BORDEAUX	CAMILLE JULLIAN	2	philosophie, histoire – géographie, lettres modernes, théâtre, anglais, allemand, espagnol, russe
	0240024W	PERIGUEUX	BERTRAND DE BORN	1	lettres modernes, lettres classiques, histoire-géographie, anglais
	0140013N	CAEN	MALHERBE	1	philosophie, lettres modernes, anglais, histoire-géographie, théâtre
CAEN	0500016W	OCTEVILLE	JEAN FRANÇOIS MILLET	1	lettres modernes, anglais, histoire-géographie, cinéma – audiovisuel
	0030025L	MONTLUCON	MADAME de STAEL	1	Prépare à l'option musique
CORSE	7200009X	BASTIA	GIOCANTE DE CASABIANCA	1	Lettres modernes, philosophie, histoire-géographie, anglais
	0772229E	MEAUX	JEAN VILAR	1	cinéma-audiovisuel
	0930830X	LE RAINCY	ALBERT SCHWEITZER	1	philosophie, lettres classiques, lettres modernes, histoire-géographie
CRÉTEIL	0930126G	ST OUEN	BLANQUI	1	philosophie, lettres modernes, histoire-géographie, anglais, espagnol, histoire des arts
	0930121B	MONTREUIL	JEAN JAURES	1	Lettres modernes, histoire-géographie, anglais LV1, arabe
	0941413A	CRÉTEIL	LEON BLUM	1	Lettres modernes, histoire – géographie, cinéma-audiovisuel, histoire des arts
DIJON	0210015C	DIJON	CARNOT	1	philosophie, lettres modernes, anglais, allemand, histoire-géographie
	0740003B	ANNECY	LOUIS BERTHOLLET	1	lettres modernes, histoire – géographie, anglais, lettres classiques
GRENOBLE	0380027Y	GRENOBLE	CHAMPOLLION	1	philosophie, lettres modernes, histoire – géographie

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	divisions	Enseignements optionnels autorisés (Fontenay)
GUYANE	9730001N	CAYENNE	FELIX EBOUE	1	histoire – géographie
	0620007W	ARRAS	GAMBETTA	1	lettres modernes, lettres classiques, anglais, histoire-géographie
	0622949U	BOULOGNE	MARIETTE	1	Lettres modernes, histoire-géographie, anglais
	0590063Y	DOUAI	ALBERT CHATELET	1	lettres modernes, histoire – géographie, philosophie
LILLE	0590119J	LILLE	FAIDHERBE	2	philosophie, lettres modernes, lettres classiques, histoire – géographie, anglais, allemand, espagnol, théâtre, cinéma-audiovisuel
	0590222W	VALENCIENNES	WATTEAU	1	lettres modernes, lettres classiques, histoire-géographie, anglais
	0690026D	LYON 6°	DU PARC	1	lettres modernes, philosophie, histoire – géographie, anglais, espagnol, russe, histoire des arts
LYON	0690027E	LYON 6°	EDOUARD HERRIOT	2	histoire – géographie, lettres classiques, lettres modernes, anglais, allemand, italien, théâtre
	0420041S	ST ETIENNE	CLAUDE FAURIEL	1	philosophie, lettres modernes, histoire – géographie, russe, anglais
	9720003W	FORT DE FRANCE	BELLEVUE	1	lettres modernes, histoire – géographie, espagnol, anglais
MONTPELLIER	0340038G	MONTPELLIER	JOFFRE	1	histoire – géographie, lettres modernes, anglais, espagnol
	0340040J	MONTPELLIER	JULES GUESDE	1	histoire – géographie
	0572757M	METZ	G. DE LA TOUR	1	lettres modernes, anglais, histoire-géographie, allemand
NANCY – METZ	0540038Y	NANCY	HENRI POINCARE	1	philosophie, lettres modernes, histoire – géographie, allemand, cinéma-audiovisuel
	0440024M	NANTES	G. GUISTHAU	1	philosophie, histoire – géographie, lettres modernes, lettres classiques, anglais, théâtre
NANTES	0720029R	LE MANS	MONTESQUIEU	1	Histoire-géographie, lettres modernes, anglais
	0060030A	NICE	MASSENA	1	philosophie, histoire – géographie, lettres modernes, anglais, allemand
	0060011E	CANNES	CARNOT	1	Théâtre, cinéma audiovisuel, arts plastiques
NICE	0830053G	TOULON	DUMONT D'URVILLE	1	philosophie, lettres modernes, histoire – géographie, anglais, allemand
	0450049J	ORLEANS	POTHIER	1	lettres modernes, anglais, allemand, histoire – géographie
ORLÉANS – TOURS	0370035M	TOURS	DESCARTES	1	lettres modernes, histoire – géographie, anglais
	0750654D	PARIS 5°	HENRI IV	2	philosophie, histoire – géographie, lettres modernes, allemand, anglais, arabe

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	divisions	Enseignements optionnels autorisés (Fontenay)
	0750660K	PARIS 6°	FENELON	2	philosophie, histoire-géographie, lettres modernes, anglais, italien, russe, arabe, espagnol, chinois, théâtre
	0750662M	PARIS 7°	VICTOR DURUY	1	histoire - géographie, lettres modernes, anglais
	0750663N	PARIS 8°	CHAPTAL	2	anglais, espagnol, lettres modernes, histoire-géographie
	0750669V	PARIS 9°	JULES FERRY	2	philosophie, histoire - géographie, lettres modernes, anglais, allemand
	0750667T	PARIS 9°	CONDORCET	1	philosophie, histoire - géographie, lettres modernes, anglais, arts plastiques
	0750683K	PARIS 13°	CLAUDE MONET	1	histoire - géographie, lettres modernes, lettres classiques, allemand, théâtre
	0750705J	PARIS 17°	HONORE DE BALZAC	1	philosophie, lettres modernes, histoire - géographie
	0750714U	PARIS 20°	HELENE BOUCHER	1	lettres modernes, histoire - géographie, allemand, histoire des arts
POITIERS	0160002R	ANGOULÊME	GUEZ DE BALZAC	1	lettres modernes, histoire - géographie, cinéma-audiovisuel
	0860035W	POITIERS	CAMILLE GUERIN	1	lettres modernes, allemand, anglais
REIMS	0510032H	REIMS	JEAN JAURES	1	philosophie, histoire - géographie, lettres classiques, lettres modernes, anglais, allemand
	0220057T	SAINT BRIEUC	ERNEST RENAN	1	Histoire et géographie - anglais - lettres modernes
RENNES	0290007A	BREST	KERICHEN	1	lettres modernes, anglais, histoire-géographie
	0350710G	RENNES	CHATEAUBRIAND	1	lettres classiques, lettres modernes, allemand, anglais, espagnol, histoire - géographie
RÉUNION	9740001H	SAINT-DENIS	LECONTE DE LISLE	1	philosophie, lettres modernes, histoire-géographie, anglais, cinéma-audiovisuel
ROUEN	0760091L	ROUEN	JEANNE D'ARC	1	lettres modernes, lettres classiques, histoire - géographie, anglais, allemand, cinéma - audiovisuel
STRASBOURG	0670079X	STRASBOURG	FUSTEL DE COULANGES	1	philosophie, lettres modernes, anglais, allemand, histoire - géographie, histoire des arts
TOULOUSE	0310041B	TOULOUSE	SAINT-SERNIN	3	philosophie, lettres modernes, histoire - géographie, anglais, allemand, espagnol, histoire des arts, musique
	0910627M	SAVIGNY SUR ORGE	JEAN BAPTISTE COROT	1	Histoire-géographie
VERSAILLES	0952196W	ENGHEN LES BAINS	GUSTAVE MONOD	1	histoire - géographie

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	divisions	Enseignements optionnels autorisés (Fontenay)
	0920141D	NANTERRE	JOLIOT CURIE	1	philosophie, lettres modernes, histoire - géographie, anglais, russe, théâtre
	0920145H	SCEAUX	LAKANAL	2	philosophie, lettres modernes, histoire - géographie, anglais, allemand
	0920802X	SÈVRES	JEAN PIERRE VERNANT	1	lettres modernes, histoire - géographie, allemand, cinéma - audiovisuel
	0782555D	ST GERMAIN EN LAYE	JEANNE D'ALBRET	1	lettres modernes, lettres classiques, anglais, histoire - géographie
	0920149M	VANVES	MICHELET	1	Lettres modernes, anglais, histoire-géographie, histoire des arts
	0782563M	VERSAILLES	LA BRUYERE	2	philosophie, lettres classiques, lettres modernes, histoire - géographie, anglais, espagnol
NOUVELLE CALÉDONIE	9830002K	NOUMEA	LA PEROUSE	1	

1<sup>re</sup> supérieure lettres et sciences sociales

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	divisions
AIX-MARSEILLE	0130040Y	MARSEILLE 1 <sup>o</sup>	THIERS	1
BORDEAUX	0330021U	BORDEAUX	MICHEL de MONTAIGNE	1
CRÉTEIL	0770933W	MELUN	JACQUES AMYOT	1
DIJON	0210015C	DIJON	CARNOT	1
LILLE	0590119J	LILLE	FAIDHERBE	1
LYON	0590063Y	DOUAI	ALBERT CHATELET	1
	0690026D	LYON 6 <sup>o</sup>	DU PARC	1
MONTPELLIER	0300021K	NIMES	ALPHONSE DAUDET	1
NANTES	0340009A	BEZIERS	HENRI IV	1
	0440024M	NANTES	GABRIEL GUISTHAU	1
ORLÉANS-TOURS	0450049J	ORLEANS	POTHIER	1
	0750654D	PARIS 5 <sup>o</sup>	HENRI IV	1
PARIS	0750699C	PARIS 16 <sup>o</sup>	JANSON DE SAILLY	1
STRASBOURG	0670079X	STRASBOURG	FUSTEL DE COULANGES	1
TOULOUSE	0310041B	TOULOUSE	SAINT-SERNIN	1
VERSAILLES	0920145H	SCEAUX	LAKANAL	1

1<sup>re</sup> supérieure (Chartes)

ACADEMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	divisions
PARIS	0750654D	PARIS 5°	HENRI IV	1
STRASBOURG	0670079X	STRASBOURG	FUSTEL DE COULANGES	1
TOULOUSE	0310036W	TOULOUSE	PIERRE DE FERMAT	1

Établissements d'enseignement privés sous contrat

CPGE de la filière scientifique

Classes de première année

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	MP/SI	PC/SI	PT/SI	BCPST	TSI
AIX - MARSEILLE	0840072X	AVIGNON	SAINTE MARIE					
	0131341M	MARSEILLE 6°	NOTRE DAME DE SION	1				
	0331503E	BORDEAUX	SAINTE MARIE GRAND LEBRUN	1				
CAEN	0141164P	CAEN	SAINTE MARIE		1			
CLERMONT-FERRAND	0631068U	CLERMONT FERRAND	GODEFROY DE BOUILLON	1				
GRENOBLE	0071126L	ANNONAY	SAINTE MARIE		1			
LILLE	0593117T	LILLE	SAINTE MARIE	1				
	0592932S	BEAUCAMPS-LIGNY	SAINTE MARIE		1			
	0592916Z	MAUBEUGE	NOTRE DAME DE GRACE	1				
LYON	0592921E	ROUBAIX	SAINTE MARIE	1				
	0690522T	LYON 5°	AUX LAZARISTES	1	1	1		1
	0690539L	LA MULATIERE OULLINS	ASSOMPTION BELLEVUE		1		1	
MONTPELLIER	0300080Z	NIMES	EMMANUEL d'ALZON	1			1	
	0340881Y	MONTPELLIER	NOTRE DAME DE LA MERCI	1				
	0341521U	MONTFERRIER SUR LEZ	SAINTE MARIE PIERRE ROUGE	1				
NANTES	0440160K	NANTES	LES ENFANTS NANTAIS				1	
	0440163N	NANTES	SAINTE MARIE	1	1			
	0490824E	ANGERS	SAINTE MARIE	1				
	0850083D	LA ROCHE SUR YON	SAINTE MARIE	1				

© Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche &gt; www.education.gouv.fr

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	MP/SI	PC/SI	PT/SI	BCPST	TSI
NICE	0492420P	SAINTE SYLVAIN D'ANJOU	SAINTE AUBIN LA SALLE			1		
	0060673Z	CANNES	STANISLAS	1	1			
	0450110A	ORLEANS	SAINTE CHARLES	1				
ORLÉANS-TOURS	0753840S	PARIS 6°	STANISLAS	2	3			
	0754025T	PARIS 6°	SAINTE NICOLAS					1
	0753873C	PARIS 8°	FENELON SAINTE MARIE	2	1			
PARIS	0290335G	BREST	LA CROIX ROUGE			1		
	0290338K	BREST	SAINTE ANNE	1	1			
	0350778F	RENNES	ASSOMPTION		2			
	0560181T	LORIENT	SAINTE JOSEPH					1
RÉUNION	9741255W	SAINTE PIERRE	SAINTE CHARLES	1				
	0671609K	COLLEGE EPISCOPAL SAINT ETIENNE	STRASBOURG		1			
STRASBOURG	0671636P	STRASBOURG	ORT	1				
	0312408Z	BALMA	SALIEGE		2			
TOULOUSE	0783053V	VERSAILLES	SAINTE GENEVIEVE	3	3	1	1	
	0912161E	CORBEIL	SAINTE LEON					1
VERSAILLES	0920904H	ANTONY	SAINTE MARIE	1	1			
	0920928J	RUEIL MALMAISON	PASSY BUZENVAL			1		

## Classes de seconde année

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	MP	MP*	PC	PC*	PSI	PSI*	PT	BCPST	TSI
AIX-MARSEILLE	0840072X	AVIGNON	SAINTE JOSEPH			1						
	0131341M	MARSEILLE 6°	NOTRE DAME DE SION	1								
BORDEAUX	0331503E	BORDEAUX	SAINTE MARIE GRAND LEBRUN	1								
	0141164P	CAEN	SAINTE MARIE			1						
CLERMONT-FERRAND	0631068U	CLERMONT FERRAND	GODEFROY BOUILLON	1								
	0071126L	ANNONAY	SAINTE DENIS					1				

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	MP	MP*	PC	PC*	PSI	PSI*	PT	BCPST	TSI
LILLE	0593117T	LILLE	SAINTE MARIE					1				
	0592932S	BEAUCAMPS-LIGNY	SAINTE MARIE			1						
	0592916Z	MAUBEUGE	NOTRE DAME DE GRACE	1								
	0592921E	ROUBAIX	SAINTE MARIE	1								
LYON	0690522T	LYON 5°	AUX LAZARISTES	1		1		1		1		1
	0690539L	LA MULATIERE	ASSOMPTION BELLEVUE			1					1	
	0300080Z	NIMES	EMMANUEL D'ALZON	1							1	1
MONTPELLIER	0340881Y	MONTPELLIER	NOTRE DAME DE LA MERCY	1								
	0341521U	MONTFERRIER SUR LEZ	SAINTE MARIE					1				
NANTES	0440160K	NANTES	LES ENFANTS NANTAIS								1	
	0440163N	NANTES	SAINTE MARIE	1		1		1				
	0490824E	ANGERS	SAINTE MARIE					1				
	0850083D	LA ROCHE SUR YON	SAINTE MARIE	1								
NICE	0850137M	LA ROCHE SUR YON	SAINTE MARIE									1
	0492420P	SAINTE MARIE	SAINTE MARIE							1		
	0060673Z	CANNES	SAINTE MARIE	1				1				1
ORLÉANS-TOURS	0450110A	ORLÉANS	SAINTE MARIE	1								
	0753840S	PARIS 6°	SAINTE MARIE	1		1		1		1		
	0753873C	PARIS 8°	SAINTE MARIE	1		1		1				
PARIS	0754025T	PARIS 6°	SAINTE MARIE									1
	0290335G	BREST	LA CROIX ROUGE							1		
	0290338K	BREST	SAINTE ANNE	1		1		1				
RENNES	0350778F	RENNES	ASSOMPTION			1		1				
	0560181T	LORIENT	SAINTE MARIE									1
REUNION	9741255W	SAINTE MARIE	SAINTE MARIE	1								
STRASBOURG	0671609K	COLLEGE EPISCOPAL SAINT ETIENNE	STRASBOURG									
	0671636P	STRASBOURG	ORT					1				
TOULOUSE	0312408Z	BALMA	SALIEGE			1		1				



ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	MP	MP*	PC	PC*	PSI	PSI*	PT	BCPST	TSI
VERSAILLES	0783053V	VERSAILLES	SAINTE GENEVIEVE	1	2	1	2		1	1	1	
	0912161E	CORBEIL	SAINTE LEON							1		
	0920904H	ANTONY	SAINTE MARIE	1		1		1				
	0920928J	RUEIL MALMAISON	PASSY BUZENVAL							1		

### CPGE ATS ingénierie industrielle - préparation en un an

ACADEMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	ATS
AIX-MARSEILLE	0131391S	AIX-EN-PROVENCE	SAINT ELOI	1
RENNES	0350791V	REDON	MARCEL CALLO	1
MONTPELLIER	0300080Z	NIMES	EMMANUEL d'ALZON	1

### CPGE économiques et commerciales

Classes de première et seconde années

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	Option scientifique		Option économique		Option technologique	
				1re année	2e année	1re année	2e année	1re année	2e année
AIX-MARSEILLE	0131319N	AIX EN PROVENCE	LA NATIVITE			1	1		
	0132828D	MARSEILLE 12°	LA CADENELLE			1	1		
	0131341M	MARSEILLE 6°	NOTRE DAME DE SION	1	1				
	0131684K	MARSEILLE	PERRIMOND					1	1
BORDEAUX	0331503E	BORDEAUX	SAINTE MARIE GRAND LEBRUN	1	1	1	1		
CAEN	0141161L	CAEN	JEANNE D'ARC			1	1		
CLERMONT-FERRAND	0631075B	CLERMONT FERRAND	SAINTE ALYRE			1	1		
CRÉTEIL	0930974D	VILLEMOMBLE	SAINT LOUIS - BLANCHE DE CASTILLE			1	1		

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	Option scientifique		Option économique		Option technologique	
				1re année	2e année	1re année	2e année	1re année	2e année
DIJON	0940878U	SAIN MAUR DES FOSSES	TEILHARD DE CHARDIN			1	1		
	0211090W	DIJON	SAIN BENIGNE			1	1		
GRENOBLE	0260074P	VALENCE	MONTPLAISIR					1	1
	0381675P	CORENC	ITEC BOISFLEURY	1	1	2	1		
LILLE	0592940A	DOUAI	SAIN JEAN	1	1	1	1		
	0593114P	LILLE	SAIN PAUL	1	1	1	1		
	0421020F	SAIN ETIENNE	SAIN LOUIS			1	1		
LYON	0690519P	LYON 5°	NOTRE DAME DES MINIMES	1	1	2	1		
	0690521S	LYON 5°	SAINTE MARIE	1	1	1	1		
	0690564N	LYON 1°	LES CHARTREUX	1	1	1	1		
MONTPELLIER	0300080Z	NIMES	E. D'ALZON	1	1				
	0340881Y	MONTPELLIER	NOTRE DAME DE LA MERCI			1	1		
	0660059F	PERPIGNAN	NOTRE DAME DU BON SECOURS			1	1		
NANCY - METZ	0572341K	MONTIGNY LES METZ	JEAN XXIII			1	1		
	0440160K	NANTES	LES ENFANTS NANTAIS	1	1				
NANTES	0440161L	NANTES	ST-JOSEPH DU LOQUIDY			1	1		
	0490823D	ANGERS	URBAIN MONGAZON	1	1				
	0720834R	LE MANS	NOTRE DAME DE SAINTE CROIX			1	1		
NICE	0060673Z	CANNES	STANISLAS			1	1		
	0753840S	PARIS 6°	STANISLAS	2	2				
PARIS	0753897D	PARIS 12°	SAIN MICHEL DE PICPUS	1	1	2	2		
	0754042L	PARIS 13°	LE REBOURS					1	1
	0753933T	PARIS 16°	SAIN LOUIS DE GONZAGUE			2	2		

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	Option scientifique		Option économique		Option technologique	
				1re année	2e année	1re année	2e année	1re année	2e année
RENNES	0753947H	PARIS 16°	SAINTE JEAN DE PASSY	2	2				
	0350776D	RENNES	SAINTE VINCENT-PROVIDENCE	1	1	1	1		
	0350795Z	RENNES	DE LA SALLE					1	1
ROUEN	0761710W	LE HAVRE	SAINTE JESEPH			1	1		
	0671609K	STRASBOURG	SAINTE ETIENNE			1	1		
TOULOUSE	0312406Z	BALMA	SALIEGE	1	1	1	1		
	0783053V	VERSAILLES	SAINTE GENEVIEVE	2	2				
VERSAILLES	0783351U	VERSAILLES	NOTRE DAME DU GRANDCHAMP	1	1	2	2	1	1
	0920919Z	NEUILLY SUR SEINE	NOTRE DAME DE LA CROIX			2	2		
	0921365J	RUEIL MALMAISON	DANIELOU			1	1		

### CPGE de la filière littéraire

Classes de première année

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	divisions	Remarques lettres
CLERMONT FERRAND	0631074A	CLERMONT FERRAND	FENELON	1	
CRÉTEIL	0771246L	MEAUX	SAINTE GENEVIEVE	1	
LILLE	0593109J	LILLE	NOTRE DAME DE LA PAIX	1	
LYON	0690521S	LYON	SAINTE MARIE	1	
MONTPELLIER	0300080Z	NIMES	EMMANUEL d'ALZON	1	Arts plastiques et histoire des arts
NANTES	0440172Y	NANTES	PERVERIE	1	Musique
PARIS	0753915Y	PARIS 15°	BLOMET	2	
VERSAILLES	0783282U	LE CHESNAY	BLANCHE DE CASTILLE	2	
	0920875B	NEUILLY SUR SEINE	SAINTE MARIE	2	

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	divisions	Remarques lettres
	0921365J	RUEIL MALMAISON	DANIELOU	1	

### Classes de seconde année

#### 1re supérieure (Ulm)

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	divisions	Enseignements optionnels autorisés (Ulm)
VERSAILLES	0920875B	NEUILLY SUR SEINE	SAINTE MARIE	2	Philosophie, lettres classiques, lettres modernes, géographie, histoire-géographie.

#### 1re supérieure (Lyon – lettres et sciences humaines)

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	divisions	Enseignements optionnels autorisés (Fontenay)
CLERMONT FERRAND	0631074A	CLERMONT FERRAND	FENELON	1	
LILLE	0593109J	LILLE	NOTRE DAME DE LA PAIX	1	Lettres modernes, histoire, allemand, anglais
LYON	0690521S	LYON	SAINTE MARIE	1	Philosophie, lettres classiques, lettres modernes, histoire-géographie.
MONTPELLIER	0300080Z	NIMES	EMMANUEL d'ALZON	1	arts plastiques et histoire des arts
NANTES	0440172Y	NANTES	PERVERIE	1	Philosophie, lettres classiques, lettres modernes, histoire-géographie, anglais.
PARIS	0753915Y	PARIS 15°	BLOMET	1	Lettres modernes, histoire-géographie, anglais.
VERSAILLES	0783282U	LE CHESNAY	BLANCHE DE CASTILLE	1	Lettres modernes, histoire – géographie.
	0921365J	RUEIL MALMAISON	DANIELOU	1	Philosophie, lettres modernes, histoire – géographie, anglais

**Classes de première et seconde années de lettres et de sciences sociales**

ACADÉMIE	ÉTAB.	VILLE	NOM	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année
LILLE	0593109J	LILLE	NOTRE DAME DE LA PAIX	1	1
LYON	0690571W	LYON	SAINT MARC	1	1
NANCY	0690564N	LYON 1 <sup>er</sup>	LES CHARTREUX	1	1
NANTES	0541318P	NANCY	ST SIGISBERT	1	1
RENNES	0440154D	NANTES	BLANCHE DE CASTILLE	1	1
PARIS	0560114V	VANNES	ST FRANCOIS XAVIER	1	1
VERSAILLES	0753840S	PARIS 6	STANISLAS	1	1
	0920875B	NEUILLY SUR SEINE	SAINTE MARIE	1	1

**CLASSES PRÉPARATOIRES DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE  
Filière littéraire**

PREMIÈRE ANNÉE		divisions		Remarques lettres
ÉTAB.	VILLE	NOM		
0930863H	SAINT-DENIS	MAISON DE LA LÉGION D'HONNEUR	1	Histoire-géographie, anglais, lettres modernes
SECONDE ANNÉE ENS LYON LETTRES ET SCIENCES HUMAINES				
0930863H	SAINT-DENIS	MAISON DE LA LÉGION D'HONNEUR	1	Histoire-géographie, anglais, lettres modernes

**LISTE DES CLASSES PRÉPARATOIRES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**
**Filière économique et commerciale**

PAYS	VILLE	NOM	Option scientifique		Option économique		Option technologique	
			1re année	2e année	1re année	2e année	1re année	2e année
MAROC	RABAT	DESCARTES	1	1	1	1	-	-
AUTRICHE	VIENNE	Lycée français			1	1		

LISTE DES CLASSES PRÉPARATOIRES DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE						
ACADÉMIE	Etablissement	Ville	Nom	BCPST 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> années	ATS bio	TB 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> années
Nantes	0490946 M	Angers	LEGTA Le Fresne	1	-	-
Orléans - Tours	0450094 H	Montargis	LEGTA Le Chesnoy	1	1	1
Toulouse	0311262 D	Toulouse	LEGTA Auzeville	1	1	-
Clermont-Ferrand	0630984 C	Lempdes	LEGTA Louis Pasteur - Marmilhat	1	1	-
Amiens	0801272 Y	Amiens	LEGTA Le Paraclet	-	1	-
Besançon	0251263 M	Besançon	LEGTA Dannemarie sur Crête	-	1	-
Bordeaux	0331424 U	Bordeaux	LEGTA Blanquefort	-	1	-
Dijon	0211135 V	Dijon	LEGTA Quétigny	-	1	-
Grenoble	0260765 R	Valence	LEGTA Le Valentin	-	1	-
Montpellier	0340128 E	Montpellier	LEGTA Frédéric Bazille	-	1	-
Rennes	0350700 W	Le Rheu	LEGTA Théodore Monod	-	1	1
Toulouse	0120937 D	Rodez	LEGTA La Roque	-	1	-

LISTE DES CLASSES PRÉPARATOIRES DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE						
Concours préparés et options d'enseignement						
Préparation	Etablissements					
	Lycée militaire d'Aix en Provence (1)	Lycée militaire d'Autun	Lycée militaire de Saint Cyr l'Ecole	Prytanée national militaire de La Flèche	Ecole des pupilles de l'Air de Grenoble	Lycée Naval de Brest
Ecole polytechnique	-	-	-	MPSI ; MP* (2)	-	-
Ecole navale	MPSI ; PCSI ; MP ; PC ; PSI	MPSI ; MP	MPSI ; MP ; PSI	MPSI ; PCSI ; MP ; PC ; PSI	MPSI ; PCSI ; MP ; PC/PSI	MPSI ; PCSI ; MP ; PSI
Ecole de l'Air	MPSI ; PCSI ; MP ; PC ; PSI	MPSI ; MP	MPSI ; MP ; PSI	MPSI ; PCSI ; MP ; PC ; PSI	MPSI ; PCSI ; MP ; PC/PSI	MPSI ; PCSI ; MP ; PSI
ESM Saint Cyr Coëtquidan option sciences	MPSI ; PCSI ; MP ; PC ; PSI	MPSI ; MP	MPSI ; MP ; PSI	MPSI ; PCSI ; MP ; PC ; PSI	MPSI ; PCSI ; MP ; PC/PSI	MPSI ; PCSI ; MP ; PSI
Ecole nationale supérieure des ingénieurs des études et techniques de l'armement	MPSI ; PCSI ; MP ; PC ; PSI	MPSI ; MP	MPSI ; MP ; PSI	MPSI ; PCSI ; MP ; PC ; PSI	-	MPSI ; PCSI ; MP ; PSI
ESM Saint Cyr Coëtquidan : option lettres	Lettres 1 et 2	-	Lettres 1 et 2	Lettres 1 et 2	-	-
ESM Saint Cyr Coëtquidan option économique et commerciale	Eco 1 et 2	Eco 1 et 2	Eco 1 et 2	Eco 1 et 2	-	-
(1) Le lycée héberge et administre les élèves admis à suivre la préparation au concours d'entrée à l'Ecole nationale des Arts et Métiers au lycée Vauvenargues à Aix en Provence (2) MP* : classes spécifiques à l'Ecole polytechnique						
<ul style="list-style-type: none"> <li>Les élèves en préparation à l'Ecole spéciale militaire, à l'Ecole navale et à l'Ecole de l'Air, ont obligation de se présenter à l'un au moins des concours d'accès à ces grandes écoles militaires</li> </ul>						

Langues vivantes dans les classes préparatoires			
Etablissements	Langues vivantes 1	Langues vivantes 2 (classes littéraires et économiques)	Langues vivantes facultatives
Lycée militaire d'Aix-en-Provence	Allemand - Anglais Espagnol	Allemand - Anglais Espagnol	Arabe débutants
Lycée militaire d'Autun	Anglais - Allemand	Anglais - Allemand Espagnol	Russe débutants
Lycée militaire de Saint Cyr l'Ecole	Anglais - Allemand	Anglais - Allemand Espagnol - Russe	Russe débutants
Prytanée national militaire de La Flèche	Allemand - Anglais Espagnol (1)	Anglais - Allemand Espagnol - Russe	Russe débutants

(1) pour ESM/ lettres modernes



## Enseignements secondaire et supérieur

### Diplômes comptables

Classes préparant au diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) dont le fonctionnement est autorisé pour l'année universitaire 2016-2017

NOR : MENS1600251K  
liste du 1-4-2016  
MENESR - DGESIP A1-2

### Établissements d'enseignement publics

Académie	N° RNE	Ville	Nom	DCG 1	DCG 2	DCG 3
Aix-Marseille	0840004 Y	Avignon	Théodore Aubanel	1	1	1
	0130051 K	Marseille 05	Marie Curie	1	1	1
	013	Aix-en-Provence	Université Aix-Marseille			
Amiens	0800011 C	Amiens	Édouard Gand	1	1	1
	0600021 X	Creil	Jules Uhry	1	1	1
	0020059 D	Soissons	Gérard de Nerval	1	1	1
Besançon	0250033 A	Montbéliard	Le Grand Chênois	1	1	1
	0250010 A	Besançon	Louis Pergaud	1	1	1
Bordeaux	0330028 B	Bordeaux	Gustave Eiffel	1	1	1
	033	Bordeaux	Université			
	0470003Y	Agen	Jean-Baptiste Baudre	1	1	1
	064	Bayonne	Université de Pau et des pays de l'Adour			
Caen	0140017 T	Caen	Jean Rostand	1	1	1

Clermont - Ferrand	0630020 E	Clermont-Ferrand	Sidoine Apollinaire	1	1	1
Corse	7200583W	Bastia	Paul Vincensini	1	1	1
Créteil	0930834 B	Aulnay-sous-Bois	Voillaume	1	1	1
	0770934 X	Melun	Leonard de Vinci	1	1	1
	0940580 V	Cachan	Maximilien Sorre	1	1	1
	0940119 U	Le Perreux s/Marne	Paul Doumer	1	1	1
Dijon	0710010 A	Chalon sur Saône	Mathias	1	1	1
	0210019 G	Dijon	Le Castel	1	1	1
Grenoble	0740005 D	Annecy	Gabriel Fauré	1	1	1
	0380029 A	Grenoble	Eaux Claires	1	1	1
	038	Grenoble	IUT 2 Grenoble			
Guadeloupe	9710003 B	Les Abymes	Baimbridge	1	1	1
Lille	0620042 J	Béthune	André Malraux	1	1	1
	0590258 K	Lille	Gaston Berger	1	1	1
	0590221 V	Valenciennes	Henri Wallon	1	1	1
	0623891 T	St-Martin-Boulogne	Giroux-Sannier	1	1	1
Limoges	0870019 Y	Limoges	Suzanne Valadon	1	1	1
Lyon	0690038 S	Lyon 09	La Martinière Duchere	1	1	1
	069	Lyon	Université jean moulin			
	0420042T	Saint-Étienne	Honoré D'Urfé	1	1	1
Martinique	9720004 X	Fort de France	Gaillard	1	1	1
Montpellier	0340040 J	Montpellier	Jules Guesde	1	1	1
	0110023 R	Narbonne	Denis Diderot	1	1	1
	0300027 S	Nîmes	Ernest Hemingway	1	1	1

Nancy-Metz	0540041 B	Nancy	Georges de la Tour	1	1	1
	0570057 C	Metz	Robert Schuman	1	1	1
Nantes	0491966W	Angers	Henri Bergson	1	1	1
	0442765S	Nantes	Île de Nantes	1	1	1
	0721493G	Le Mans	Marguerite Yourcenar	1	1	1
Nice	0060037 H	Nice	Beau Site	1	1	1
Orléans-tours	0450051L	Orléans	Benjamin Franklin	1	1	1
	0370039S	Tours	Paul-Louis Courier	1	1	1
Paris	0750647W	Paris 03	Turgot	1	1	1
	0750707L	Paris 17	École nationale de commerce	2	2	2
Poitiers	0860038Z	Poitiers	Aliénor d'Aquitaine	1	1	1
	0170028N	La Rochelle	Jean Dautet	1	1	1
Reims	0511951U	Chalons-en-Champagne	Jean Talon	1	1	1
Rennes	0560025Y	Lorient	Dupuy-de-Lome	1	1	1
	0290013G	Brest	Jules Lesven	1	1	1
	0350028 R	Rennes	Brequigny	1	1	1
Réunion	9740787M	St-Louis	Antoine roussin	1	1	1
	9741046U	St-Denis	Bellepierre	1	1	1
Rouen	0760096S	Rouen	Gustave Flaubert	1	1	1
	0270016W	Évreux	Aristide Briand	1	1	1
Strasbourg	0680008P	Colmar	Camille See	1	1	1
	0670086E	Strasbourg	René Cassin	1	1	1
Toulouse	0650026A	Tarbes	marie curie	1	1	1

	0310074H	Toulouse	Ozenne	1	1	1
Versailles	0950666H	Argenteuil	Braque	1	1	1
	0910620E	Corbeil-Essonnes	Doisneau	1	1	1
	0920802X	Sèvres	Jean-Pierre Vernant	1	1	1
	0782557F	Saint-germain en laye	Jean-Baptiste Poquelin	1	1	1
Nouvelle-Calédonie	9830557N	Nouméa	Le Grand Nouméa	1	1	1
Polynésie française	9840407V	Tahiti îles du vent	Lycée tertiaire de Pirae	1	1	1

**Établissements d'enseignement privés sous contrat d'association**

Académie	N° RNE	Ville	Nom	DCG 1	DCG 2	DCG 3
Aix -Marseille	0131402D	Marseille 6e	Charles Peguy	1	1	1
	0132828D	Marseille 12e	La cadenelle	1	1	1
Amiens	0801479Y	Amiens	Saint Remi	1	1	1
Clermont - Ferrand	0631068U	Clermont-Ferrand	Godfroy de Bouillon	1	1	1
Créteil	0940878U	Saint-Maur	Teilhard de Chardin	1	1	1
	0930960N	Montreuil	Ort	1	1	1
Dijon	0211090W	Dijon	Saint Benigne	1	1	1
Grenoble	0260074P	Valence	Montplaisir	1	1	1
	0740092Y	La Roche sur Foron	Sainte Famille	1	1	1
Lille	0593005W	Lille	La Salle	1	1	1
	0593061G	Cambrai	La Sagesse	1	1	1
Lyon	0690564N	Lyon	Les Chartreux	1	1	1

Martinique	9720615L	Fort de France	Amp	1	1	1
Nancy-Metz	0570311D	Metz	De la Salle	1	1	1
	0541998D	Nancy	Charles de Foucault	1	1	1
Nantes	0440256P	Saint Sébastien sur Loire	Saint Pierre	1	1	1
	0530068L	Laval	Rue Haute Follis	1	1	1
	0851415B	La roche sur Yon	Ices			
Paris	0754030Y	Paris 7e	Albert de Mun	1	1	1
	0754042L	Paris 13e	Rebours	1	1	1
Rennes	0220117H	Saint Briec	Pôle supérieur lycée	1	1	1
	0290181P	Brest	Brest rive droite	1	1	1
	0350795Z	Rennes	De la Salle	1	1	1
Toulouse	0311177L	Toulouse	Limayrac	1	1	1
Versailles	0783351U	Versailles	Notre Dame du Grandchamp	1	1	1
	0950759J	Margency	Notre Dame de Bury	1	1	1

## Personnels

---

### Avancement

#### Accès au grade de professeur de l'École nationale supérieure d'arts et métiers hors classe - année 2016

NOR : MENH1606501N

note de service n° 2016-046 du 15-3-2016

MENESR - DGRH A2-2

---

Texte adressé aux directrices et directeurs des grands établissements ; aux présidentes et présidents d'universités sous couvert des rectrices et recteurs d'académie, chancelières et chanceliers des universités

---

Conformément aux dispositions de l'article 14 du décret n° 88-651 du 6 mai 1988 modifié, les professeurs de l'École nationale supérieure d'arts et métiers peuvent être promus au grade de professeur de l'Ensam hors classe.

La présente note de service a pour objet de fixer les conditions de préparation du tableau d'avancement commun à toutes les disciplines, sur lequel l'avis de la commission administrative paritaire nationale doit être recueilli.

#### I - Personnels concernés

Peuvent être promus au grade de professeur de l'Ensam hors classe, les professeurs de l'École nationale supérieure d'arts et métiers, quel que soit leur établissement d'affectation, ayant atteint au moins le 7e échelon de la classe normale au plus tard

**le 31 décembre 2016** pour les promotions à attribuer au titre de l'année 2016, et inscrits sur un tableau d'avancement commun à toutes les disciplines.

#### II - Constitution des dossiers servant à l'établissement de l'avis de la commission administrative paritaire nationale

Vous inviterez tous les agents promouvables à faire parvenir tous éléments et pièces justificatives (curriculum vitae, liste des titres, travaux, publications...) afin de faciliter l'examen de leurs dossiers par la CAPN en vue de l'inscription au tableau d'avancement (voir annexe ci-jointe).

Il vous appartiendra ensuite de revêtir l'annexe ci-jointe de votre avis et d'établir un rapport détaillé pour chaque agent promouvable que vous souhaitez promouvoir.

Vous veillerez à ce que vos propositions soient classées par ordre préférentiel. Pour élaborer ce classement, je ne verrais que des avantages à ce que vous recueilliez tous avis que vous jugerez utiles.

J'appelle votre attention sur la prise en compte, outre l'ancienneté de service dans le corps des professeurs, des qualités exceptionnelles des candidats tant du point de vue de l'implication dans les formations dispensées que de l'investissement dans la vie et le rayonnement de l'établissement.

Les dossiers ainsi remplis seront transmis par envoi groupé au ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche - Département DGRH A2-2 - 72, rue Regnault - 75243 Paris cedex 13 **au plus tard le vendredi 16 septembre 2016.**

Pour la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche  
et par délégation,  
La directrice générale des ressources humaines,  
Catherine Gaudy

## **Annexe**

↳ *Préparation du tableau d'avancement au grade de professeur de l'Ensam hors classe*





## Personnels

---

### Notation

#### Professeurs de l'École nationale supérieure d'arts et métiers - année 2015-2016

NOR : MENH1606505N

note de service n° 2016-048 du 15-3-2016

MENESR - DGRH A2-2

---

Texte adressé aux directrices et directeurs des grands établissements ; aux présidentes et présidents d'universités ; aux rectrices et recteurs d'académie, chancelières et chanceliers des universités

---

#### I - Personnels concernés

Les professeurs de l'École nationale supérieure d'arts et métiers (disciplines scientifiques et disciplines techniques) relèvent de la présente note, quel que soit l'établissement où ils exercent.

#### II - Principe d'établissement de la notation

La note que vous attribuerez est établie selon une cotation de **0 à 100**, qui doit prendre en compte l'ensemble de l'activité de l'enseignant noté.

Dans l'application informatique « Gesup 2 », le processus de notation des professeurs de l'École nationale supérieure d'arts et métiers se déroulera en **trois étapes** :

##### Étape n°1 : vérification de la population des professeurs de l'Ensam

Dans l'application « Gesup 2 », vous vous reporterez au Menu « Notations », suivi de la rubrique « Saisie de notes » où, après avoir renseigné l'intitulé de l'académie, puis de l'établissement, il vous sera possible de vérifier la population des professeurs de l'Ensam affectés dans votre établissement.

##### Étape n°2 : saisie de la note

Une fois cette vérification faite, vous cliquerez sur la fiche individuelle de notation de chaque enseignant où vous indiquerez **seulement** la note proposée et ferez figurer la mention « XXXXX » dans la rubrique « Commentaires ». Lorsque **toutes les notes** seront attribuées, il conviendra de valider cette opération en cliquant sur le bouton vert situé en fin de liste « Valider la saisie des notes ».

##### Étape n°3 : établissement de la fiche individuelle de notation

Les propositions de notation n'étant pas disponibles dans « Gesup 2 », vous renseignerez **le document type joint à la présente note**, ainsi qu'il était d'usage lors des précédentes campagnes de notation.

Vous veillerez à ce que chaque enseignant signe la fiche type le concernant et en reçoive, à sa demande, une copie.

J'appelle votre attention sur l'importance de ce dernier point. Le fait de signer la fiche type atteste que l'enseignant en a pris connaissance et lui ouvre le droit de demander la révision de sa note par lettre adressée au président de la commission administrative paritaire nationale.

Si tel était le cas, vous adresserez la lettre de l'intéressé et un avis motivé sur sa demande au département DGRH A2-2 qui saisira la commission administrative paritaire nationale.

### **III - Recueil national des notations au département DGRH A2-2**

Les fiches de notation devront être adressées au ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche - Département DGRH A2-2 - 72, rue Regnault - 75243 Paris cedex 13 **au plus tard le vendredi 16 septembre 2016.**

Je vous précise par ailleurs que les professeurs de l'Ensam détachés en qualité de stagiaire d'un autre corps et non encore titularisés dans celui-ci devront également être notés.

La notation étant déterminante pour la réalisation des travaux d'avancement des personnels concernés, vous veillerez à ce que les dispositions de la présente note soient respectées.

Le département DGRH A2-2 se tient à votre disposition pour toute difficulté que vous pourriez rencontrer.

Pour la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche  
et par délégation,  
La directrice générale des ressources humaines,  
Catherine Gaudy

#### **Annexe**

↳ *Fiche individuelle de notation pour l'année 2015-2016 des professeurs de l'Ensam*

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE**

Secrétariat général

.....

Direction générale des ressources humaines

.....

Service des personnels enseignants  
de l'enseignement supérieur et de la  
recherche

.....

Sous-direction du pilotage du recrutement  
et de la gestion des enseignants-chercheurs

.....

Département de conseil et d'appui  
aux instances nationales

.....

DGRH A2-2

**FICHE INDIVIDUELLE DE NOTATION  
POUR L'ANNÉE 2015-2016  
DES PROFESSEURS DE L'ENSAM**

**ÉTAT CIVIL**

**Nom de famille :**

**Nom d'usage :**

**Prénom :**

**Date de naissance :**

**SITUATION ADMINISTRATIVE**

**Professeur :**  disciplines scientifiques

disciplines techniques

**Grade :**  classe normale

hors classe

**Échelon :**





## Personnels

---

### Notation

#### Professeurs agrégés affectés et détachés dans l'enseignement supérieur - année 2015-2016

NOR : MENH1607822N

note de service n° 2016-056 du 13-4-2016

MENESR - DGRH B2-3

---

Texte adressé aux présidentes et présidents de communautés d'universités et établissements et aux présidentes et présidents d'université ; aux présidentes et présidents et directrices et directeurs des grands établissements ; aux directrices et directeurs des établissements publics administratifs relevant de l'enseignement supérieur ; aux rectrices et recteurs d'académie, chancelières et chanceliers des universités ; aux vice-rectrices et vice-recteurs, au chef du bureau des personnels du second degré hors académie (DGRH B2-4)

Référence : décret n° 72-580 du 4-7-1972 modifié.

La note de service n° 2015-067 du 14-4-2015 est abrogée.

---

La présente note de service a pour objet de préciser la procédure à suivre pour la notation des professeurs agrégés **affectés** et **détachés** dans l'enseignement supérieur. L'article 12 du statut particulier de ces professeurs prévoit en effet, qu'ils font l'objet d'une notation annuelle, arrêtée par le ministre selon une cotation de 0 à 100 sur proposition du chef d'établissement auprès duquel ils exercent leurs fonctions.

Le dispositif de notation mis en place les années précédentes, via l'utilisation de l'application informatique « Notasup », est reconduit.

#### I - Personnels concernés par cette procédure de notation

Les professeurs agrégés ayant fait l'objet d'un arrêté d'affectation ministériel dans votre établissement et les professeurs agrégés détachés doivent être notés. Il s'agit :

- des personnels enseignants affectés dans votre établissement, y compris ceux qui se trouvent en congé (congé maladie, congé de maternité, congé parental, congé formation, etc.) ;
- des professeurs agrégés détachés sur des fonctions d'ATER, et/ou des professeurs agrégés détachés sur des fonctions de doctorants contractuels ;
- des professeurs agrégés qui ont fait l'objet d'une affectation ministérielle dans l'intérêt du service pour une durée d'un an ;
- des professeurs agrégés stagiaires précédemment professeurs certifiés affectés dans le supérieur.

En revanche, sont exclus de la présente procédure :

- les professeurs agrégés ayant une affectation rectorale ;
- les enseignants exerçant en service partagé.

#### II - Principes d'établissement de la notation

Il est rappelé que la notation des professeurs agrégés dans l'enseignement supérieur est annuelle. Par ailleurs,

selon une jurisprudence constante de la juridiction administrative, il n'existe aucun droit acquis au maintien ou à la progression de la note annuelle.

Votre proposition de notation doit obéir à ces principes et résulter de l'appréciation effective que vous portez sur la manière de servir de l'enseignant au cours de l'année de référence.

Je vous invite à inscrire vos propositions de notation dans le cadre défini par la grille nationale de notation indiquée ci-après. Cette grille comporte une note minimale et une note maximale pour chaque échelon.

Professeurs agrégés de classe normale	Cadre indicatif de notation	
Échelon	Note minimale	Note maximale
1, 2, 3	74	82
4	74	85
5	77	87
6	79	89
7	81	91
8	84	93
9	86	95
10	89	97
11	91	100

Professeurs agrégés hors classe	Cadre indicatif de notation	
Échelon	Note minimale	Note maximale
1	82,5	92
2	85,5	94
3	86,5	95
4	88,5	97
5	91	100
6	93	100

Pour une application équilibrée et efficace de l'exercice de notation, j'appelle votre attention sur les recommandations suivantes :

- l'attribution dès la première année de la note indicative maximale doit rester exceptionnelle ;
- la notation doit être impérativement en adéquation avec l'appréciation portée sur la fiche. À cet égard, il convient de veiller à éviter les formules neutres, purement descriptives des tâches, qui ne rendent pas compte de la manière effective de servir ;
- toute proposition de baisse de note, à grille égale, par rapport à l'année précédente doit obligatoirement faire

l'objet d'un rapport circonstancié se fondant sur des éléments objectifs sur la manière de servir.

### III - Notation et changement d'échelon

La notation de l'année 2015-2016 conditionne l'avancement d'échelon pour l'année 2016-2017 (changement d'échelon entre le 1er septembre 2016 et le 31 août 2017). Une seule campagne de notation est organisée dans l'année. Pour l'exercice 2015-2016, vous veillerez à fonder votre notation sur la base de la grille de référence et de l'échelon acquis par l'enseignant **à la date du 31 août 2016**.

Les enseignants qui changent d'échelon au cours de la campagne d'avancement 2015-2016 (changement d'échelon prononcé entre le 1er septembre 2015 et le 31 août 2016) sont notés au regard de leur nouvel échelon.

### IV - Propositions de notation et notation ministérielle définitive

Chaque enseignant peut recevoir, à sa demande, une copie de la fiche de proposition de note que vous avez établie.

Après la saisie des propositions de notation et l'attribution de la note définitive par le ministre en charge de l'éducation nationale, il vous revient de procéder à l'édition **des avis définitifs de notation** à partir de l'application « Notasup » et de les communiquer aux intéressés.

Un exemplaire de la fiche individuelle de proposition de note et de l'avis définitif de notation de l'enseignant sont conservés par vos services. Un autre exemplaire, daté et signé par l'intéressé, est **transmis au rectorat pour le 29 juillet 2016**.

Il est rappelé que la signature de la note par l'enseignant atteste uniquement que l'intéressé en a pris connaissance et ne constitue en rien une validation de celle-ci.

### V - Demande de révision de note

L'enseignant qui conteste sa note en demande sa révision au ministère. Cette demande est examinée par la commission administrative paritaire nationale des professeurs agrégés. Elle doit être accompagnée de la fiche de notation ministérielle de l'année précédente (2014-2015), de la fiche individuelle de proposition 2015-2016 et de l'avis définitif de notation 2015-2016. L'ensemble du dossier doit être transmis au bureau DGRH B2-3 (72, rue Regnault, 75243 Paris Cedex 13) avant **le lundi 3 octobre 2016 date limite sous couvert de la voie hiérarchique et revêtu d'un avis circonstancié sur la demande de révision de note** de la part du chef d'établissement.

Il ne sera pas donné suite aux demandes de révision de note transmises directement au ministère sans passer par la voie hiérarchique.

**La demande de révision de note ne peut aboutir à un dépassement de la note maximale afférente à l'échelon.**

### VI - Procédure informatique

Comme les années précédentes, vos propositions de note et vos appréciations devront être saisies sur l'application informatique « Notasup » mise à votre disposition, en respectant les cinq étapes du calendrier suivant :

#### Étape n° 1

L'application informatique « Notasup » sera ouverte, à partir du **18 avril 2016**, sur l'intranet professionnel de la DGRH (<http://i-dgrh.adc.education.fr>)\*, Actualité ou rubrique « Enseignants »/ « Gestion des personnels »/ « Supérieur » (code d'accès = **supetabsup**, mot de passe **supetabsup2**). Je vous rappelle que l'application « Gesup 2 » ne peut pas être utilisée pour cet exercice de notation.



Cet accès vous permet dans un premier temps de vérifier la population des professeurs agrégés affectés et/ou détachés dans l'établissement afin qu'elle soit mise en conformité avec le fichier général Notasup. Vous êtes invités à prendre contact avec les gestionnaires du bureau DGRH B2-3 (Catherine Chanal, catherine.chanal@education, 01-55-55-45-33 ou Olivier Rodrigue, olivier.rodrigue@education.gouv.fr, 01-55-55-44-37) pour leur faire part de tous les changements de situation et de toutes les données que vous jugerez utiles (changement d'état civil, erreur d'échelon, enseignant non enregistré, etc.), afin que les mises à jour puissent être effectuées. Il vous appartient en parallèle d'informer le rectorat des corrections à apporter à la base de données académique (BDA).

***\*Il est conseillé, pour un meilleur fonctionnement de l'application, de se connecter à partir du navigateur Mozilla Firefox.***

#### **Étape n° 2**

Une fois ces vérifications faites, vous pourrez éditer, à partir de l'application informatique, les fiches individuelles de proposition de notation, sur lesquelles seront portées la note proposée et les appréciations sur la manière de servir de l'enseignant.

La note est proposée par le supérieur hiérarchique **et** par le chef d'établissement. Il y a donc bien deux rubriques à remplir. Si le chef d'établissement est aussi le supérieur hiérarchique, il convient de **remplir impérativement la partie réservée à l'avis du chef d'établissement**. C'est, en effet, sur la proposition de note du chef d'établissement que se fait la validation ministérielle de la note, dans l'outil Notasup.

#### **Étape n° 3**

L'application informatique vous permet de saisir les propositions de notes inscrites sur ces fiches jusqu'au **31 mai 2016, délai de rigueur**.

#### **Étape n° 4**

Le ministère procède à la vérification de la saisie des propositions de notes et fixe la note définitive à partir de la note du chef d'établissement, **au plus tard le 9 juin 2016**.

#### **Étape n° 5**

Enfin, vous êtes autorisés à éditer les avis définitifs de notation entre le **10 et le 30 juin 2016**. Cette opération se fait par le biais de l'application informatique.

### **VII - Calendrier simplifié des opérations de gestion**

L'ensemble des actes de gestion de la carrière des professeurs agrégés prenant en compte la notation qu'ils détiennent, j'attire votre attention sur le fait que le calendrier ci-après **doit être strictement respecté** pour réaliser en temps utile les avancements d'échelon 2016-2017 :

Période	Procédure
---------	-----------

<p>Du <b>18 avril au 30 juin 2016</b></p>	<p>Ouverture de l'application <b>Notasup</b>.</p> <p><b>Rappel des opérations à mener :</b></p> <p>1 - Mise en conformité des fichiers des établissements avec le fichier central « Notasup ».</p> <p>2 - Édition des fiches individuelles de proposition de note et établissement de la proposition de notation.</p> <p>3 - Saisie des propositions de notes dans l'application informatique.</p> <p><b>Vous avez du 18 avril 2016 jusqu'au 31 mai 2016 pour réaliser les opérations 1 à 3.</b></p> <p>4 - Fixation des notes définitives par le ministère jusqu'au <b>9 juin 2016</b>.</p> <p>5 - Autorisation d'édition des avis définitifs de notes par les établissements (<b>entre le 10 et le 30 juin 2016</b>).</p>
<p>Jusqu'au <b>29 juillet 2016</b></p>	<p>Envoi au <b>rectorat</b> des fiches de proposition et des avis de notation datés et signés par les intéressés.</p>
<p>Jusqu'au lundi <b>3 octobre 2016</b></p>	<p>Envoi au <b>ministère</b> (bureau DGRH B2-3) de la demande de révision de note (fiche de proposition + avis de notation contesté + avis de notation de l'année N-1) sous couvert de la voie hiérarchique et obligatoirement revêtu d'un avis circonstancié sur la demande de révision de note de la part du chef d'établissement.</p>

La communication des notes définitives à mesdames et messieurs les recteurs d'académie et vice-recteurs est effectuée via l'application EPP et selon le calendrier relatif aux transmissions des notes des enseignants à gestion nationale, en décembre 2016.

Je vous remercie de bien vouloir tenir compte de cette procédure de façon à assurer dans de bonnes conditions l'avancement d'échelon pour l'année **2016-2017**.

Pour la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche  
et par délégation,  
La directrice générale des ressources humaines,  
Catherine Gaudy

## Mouvement du personnel

---

### Conseils, comités et commissions

#### Nomination au Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

NOR : MENB1600254S  
décision du 8-3-2016  
MENESR - HCERES

---

Vu code de la recherche, notamment articles L. 114-3-1 à L. 114-3-6 ; décret n° 2014-1365 du 14-11-2014, notamment articles 2 et 8 ; décret du 30-10-2015 ; avis du Conseil du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur du 7-3-2016

---

Décide :

Article 1 - De nommer directeur du département d'évaluation des formations, Jean-Marc Geib, pour un mandat de quatre ans.

Article 2 - De nommer directeur du département d'évaluation de la recherche, Pierre Glaudes, pour un mandat de quatre ans.

Article 3 - De nommer directeur du département Europe et International, François Pernot, pour un mandat de quatre ans.

Article 4 - La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 8 mars 2016

Le président du Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur,  
Michel Cosnard

## Mouvement du personnel

---

### Conseils, comités et commissions

#### Nomination au Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

NOR : MENB1600255S  
décision du 8-3-2016  
MENESR - HCERES

---

Vu code de la recherche, notamment articles L. 114-3-1 à L. 114-3-6 ; décret n° 2014-1365 du 14-11-2014, notamment articles 2 et 8 ; décret du 30-10-2015

---

Décide :

Article 1 - De nommer secrétaire générale, Laurence Pinson, pour un mandat de quatre ans.

Article 2 - La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 8 mars 2016

Le président du Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur,  
Michel Cosnard

## Mouvement du personnel

---

### Conseils, comités, commissions

#### Désignation des membres du CHSCT ministériel de l'enseignement supérieur et de la recherche : modification

NOR : MENH1600237A

arrêté du 15-3-2016

MENESR - DGRH C1-3

---

Vu loi n° 83-634 du 13-7-1983 modifiée, ensemble loi n° 84-16 du 11-1-1984 modifiée ; décret n° 82-453 du 28-5-1982 modifié ; décret n° 2014-1560 du 22-12-2014 ; arrêté du 26-12-2011 modifié ; arrêté du 14-1-2015 ; arrêté du 27-1-2015 modifié ; demande présentée par la fédération de l'éducation de la recherche et de la culture – confédération générale du travail (FERC-CGT) par lettre du 25-2-2016

---

Article 1 - L'article 2 de l'arrêté du 27 janvier 2015 susvisé est modifié ainsi qu'il suit :

I - Fédération de l'éducation de la recherche et de la culture - Confédération générale du travail (FERC-CGT) :

En qualité de suppléant

Au lieu de : Christophe Gauthier

Lire : Madame Emmanuelle Magnoux

Le reste sans changement.

Article 2 - La directrice générale des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 15 mars 2016

Pour la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche  
et par délégation,

La directrice générale des ressources humaines,  
Catherine Gaudy

## Mouvement du personnel

---

### Nomination

#### Directeur de l'école supérieure de biotechnologie de Strasbourg de l'université de Strasbourg

NOR : MENS1600246A  
arrêté du 17-3-2016  
MENESR - DGESIP A1-5

---

Par arrêté de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 17 mars 2016, Georges Orfanoudakis, professeur des universités, est nommé directeur de l'école supérieure de biotechnologie de Strasbourg, école interne à l'université de Strasbourg, pour un mandat de cinq ans, à compter du 1er mai 2016.

## Mouvement du personnel

---

### Nomination

#### Directeur de l'institut national des sciences appliquées de Lyon

NOR : MENS1600245A  
arrêté du 17-3-2016  
MENESR - DGESIP A1-5

---

Par arrêté de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 17 mars 2016, Éric Maurincomme est nommé directeur de l'institut national des sciences appliquées de Lyon, pour un mandat de cinq ans, à compter du 1er juillet 2016.